

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE
L'ALGÉRIENNE YAHIA MAMOUN AMINA DÉCROCHE TROIS MÉDAILLES D'OR

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 27 AVRIL 2025 // N°1062 // PRIX 20 DA

LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
TIRE LA SONNETTE D'ALARME :



**A GAZA,
LES GENS
MEURENT
DE FAIM**

P.4

LE PROJET DU COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BECHAR PREND FORME

UNE RÉVOLUTION EST EN MARCHÉ DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE

C'est en fait le plus grand projet industriel jamais entamé depuis la construction des hauts fourneaux du complexe sidérurgique d'Annaba. Et c'est la complémentarité industrielle de la production du minerai de fer extrait de l'une des plus grandes mines au monde, celle de Gara Djebilet.

P.3

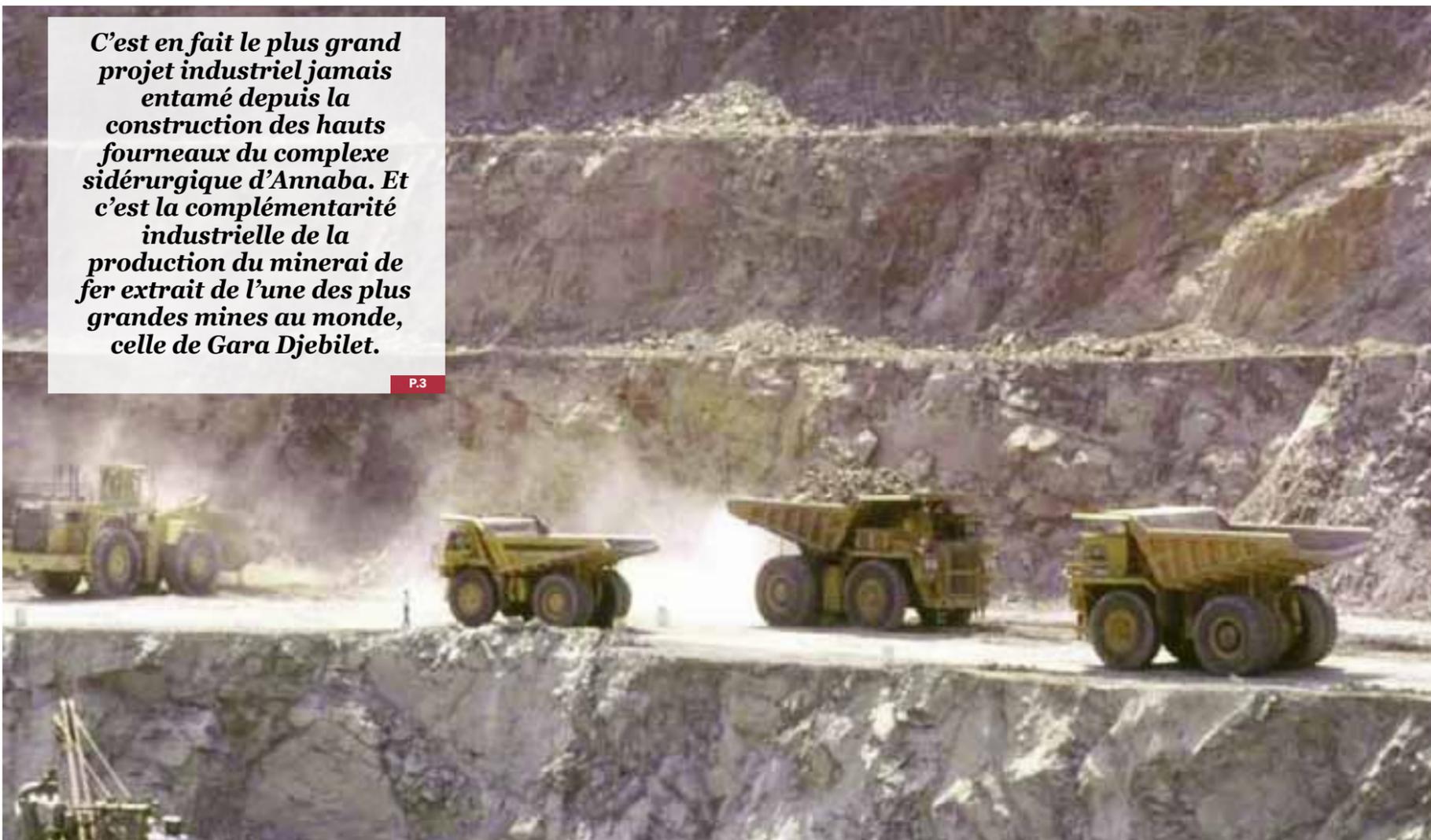


Photo : D.R

AU NOM DES PAYS DE LA MENAP

L'ALGÉRIE APPELLE LE FMI À DÉFENDRE LE MULTILATÉRALISME

P.7

DEPUIS OUARGLA

**MOHAMED MEZIANE
EXHORTE LES
JOURNALISTES
À L'UNITÉ POUR
DÉFENDRE L'IMAGE
DE L'ALGÉRIE**

P.2



AUX CÔTÉS DE PLUSIEURS
DIRIGEANTS ET
REPRÉSENTANTS D'ÉTATS

**ATTAF ASSISTE
AUX OBSÈQUES DU
PAPE FRANÇOIS
AU VATICAN**

Les funérailles se sont déroulées en présence d'une foule nombreuse, avec la participation de plusieurs dirigeants, représentants d'États et responsables d'organisations internationales gouvernementales.

P.2

LE PRÉSIDENT DU FRONT EL MOUSTAKBAL, FATAH BOUTBIG :

Renforcer l'unité nationale

Le président du Front El Moustakbal, Fatah Boutbig, a souligné, hier, à Annaba, «l'importance de renforcer le front intérieur et de consolider les acquis de l'Algérie pour faire face aux défis et contrer tout ce qui se trame contre le pays». Boutbig a ajouté, dans un discours prononcé lors d'une rencontre régionale des cadres de son parti dans l'est du pays, que les «défis auxquels est confronté le pays exigent de tous une forte mobilisation autour de tout ce qui touche à l'Algérie et de contribuer, avec patriotisme et responsabilité, à l'édification du pays et à la consolidation de ses acquis». «Les acquis économiques et sociaux réalisés par l'Algérie confirment la bonne gouvernance du pays pour consolider le front intérieur et renforcer l'unité nationale», a affirmé le président du Front El Moustakbal, rappelant, dans ce contexte, «les mesures et les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et préserver la stabilité du marché». Boutbig a également évoqué les «campagnes de désinformation et de calomnies contre l'Algérie», appelant au «renforcement des rangs pour se dresser comme un seul homme contre toute tentative visant la stabilité et la sécurité du pays».

R.N.

AUX CÔTÉS DE PLUSIEURS DIRIGEANTS ET REPRÉSENTANTS D'ÉTATS

Attaf assiste aux obsèques du pape François au Vatican

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a pris part hier au Vatican aux obsèques du pape François, indique un communiqué du ministère. «Les funérailles se sont déroulées en présence d'une foule nombreuse, avec la participation de plusieurs dirigeants, représentants d'États et responsables d'organisations internationales gouvernementales», précise la même source. À cette occasion, le ministre Ahmed Attaf a réitéré aux représentants du Vatican «les sincères condoléances du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la disparition du pape François, dont il a salué le legs humanitaire qu'il a laissé grâce à son dévouement au service des valeurs de fraternité, d'entraide et de coexistence entre les peuples et à son engagement en faveur des pauvres et des opprimés du monde entier», ajoute le communiqué du ministère des Affaires étrangères.

DEPUIS OUARGLA

Mohamed Meziane exhorte les journalistes à l'unité pour défendre l'image de l'Algérie

Depuis Ouargla, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a lancé hier un appel clair : «bâtir un front médiatique unifié» pour faire face aux attaques visant l'image de l'Algérie. Lors de la 3^e rencontre régionale des journalistes et professionnels du secteur, il a insisté sur l'importance d'une presse «professionnelle», fondée sur «l'intégrité» et la «précision».

Aïda Mouni

Devant les représentants de quinze wilayas du Sud-Est, des responsables de médias, des syndicalistes et des représentants de la Présidence, Meziane a mis en garde contre «les rumeurs» amplifiées par les réseaux sociaux. Il a souligné que «la presse nationale doit éviter de relayer les fausses informations» et s'appuyer uniquement sur «des sources fiables». La rencontre de Ouargla, qui suit celles d'Oran et de Constantine, marque une nouvelle étape dans la refonte du secteur de la communication. Meziane a rappelé que «les défis imposent une grande maturité professionnelle» dans un paysage médiatique bouleversé par l'intelligence artificielle et la 5G. Face à ces mutations, le ministre a annoncé un «programme intensif de formation» en collaboration avec les institutions nationales de l'information. Objectif, «permettre aux journalistes de s'adapter aux transformations numériques» et de produire «une information constructive à la hauteur des attentes des citoyens». En



visite sur le terrain, il s'est rendu dans les sièges des stations régionales de l'ENTV, de la Radio nationale et de l'APS à Ouargla. Lors d'une présentation, le directeur général de l'APS, Samir Gaïd, a exposé les projets en cours. Parmi eux, l'ouverture prochaine d'une nouvelle direction régionale à Béchar pour «alléger la charge de la direction de Ouargla», qui couvre actuellement 18 wilayas du Sud. Sur les ondes de la radio locale, Meziane a également souligné la priorité donnée à

«l'information de proximité». Il a rappelé que le président Abdelmadjid Tebboune «œuvre inlassablement à rapprocher le service public du citoyen et à assurer un équilibre entre toutes les régions», non seulement sur les plans économique et social, mais aussi dans la couverture médiatique. La rencontre de Ouargla s'articule autour de quatre ateliers thématiques : «La nouvelle législation régissant le secteur de la communication et la déontologie de la profes-

sion». «La réalité de la presse audiovisuelle, écrite et électronique face aux défis de l'intelligence artificielle et de la technologie de la 5G». «Le rôle de la communication institutionnelle dans la promotion de l'image de l'Algérie».

«LA FORMATION SPÉCIALISÉE ET CONTINUE ET L'ANTICIPATION DES MÉTIERS DU FUTUR».

À travers ces échanges, le ministère entend «associer les professionnels du secteur à l'élaboration d'une stratégie nationale» pour faire face aux bouleversements technologiques et géopolitiques actuels. Mohamed Meziane a aussi évoqué l'arrivée prochaine «de nouveaux textes et règlements» pour encadrer le secteur, renforcer «la liberté d'expression», «défendre les droits des journalistes» et garantir «le respect de l'éthique professionnelle». La série des rencontres régionales se clôturera lundi prochain à Alger. À terme, plusieurs recommandations seront formulées pour accompagner la modernisation du secteur de l'information en Algérie.

A. M.

COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À L'ÉTRANGER

Des appels pour la mise en place d'un conseil national

Lors d'une conférence de presse tenue hier à Alger, le SG du RND, Mustapha Yahy, a appelé à l'implication de la communauté nationale établie à l'étranger dans le développement du pays et dans le renforcement de ses liens avec la mère patrie. Il a également plaidé pour la mise en place d'un Conseil national de la communauté établie à l'étranger. Dans un contexte marqué par une crise politique et diplomatique inédite entre l'Algérie et la France, pays où un nombre important de la communauté nationale est établie, le RND estime qu'il est nécessaire de «protéger la diaspora». M. Yahy a dans ce sens, appelé au «renforcement de l'organisation de notre communauté», et ce, en lui conférant le rôle qui lui sied dans le but de renforcer l'économie nationale, en citant, les compétences

algériennes qui font le bonheur de grandes firmes et de pays développés. L'ancien député, Mustapha Zeroual, a de son côté, demandé au président de la République, Abdelmadjid Tebboune de mettre en place un Conseil national de la communauté établie à l'étranger, qui prendra en charge «les préoccupations» de la diaspora. Ce Conseil, explique-t-il, sera rattaché à la présidence de la République comme c'est le cas pour l'Observatoire national de la société civile, et le Haut Conseil de la jeunesse. Ce dernier n'omet pas de rappeler, que des institutions nationales réservent des quotas à la communauté établie à l'étranger, à l'image des deux chambres parlementaires, l'Organisation nationale des Moudjahidines, de l'Observatoire de la société civile... Sauf que ces représenta-

tions restent «totalement isolées les unes des autres», regrette M. Zeroual. Pour lui, il devrait y avoir une autre forme d'organisation de notre communauté pour qu'elle soit «efficace et efficace». Sur le plan politique, M. Zeroual dit que différents partis politiques algériens réservent pour leur part, des quotas à la communauté établie à l'étranger, mais que celles-ci se résument à des participations «individuelles». Il appelle à cet effet à ce que ces partis se dotent de commissions chargées de la communauté nationale, mais ouvertes en parallèle à ceux qui s'intéressent à ses préoccupations, de près ou de loin. Pour lui, si notre communauté s'organise, elle atteindra «inégalement» ses objectifs.

M. KA

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PROJET DU COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BÉCHAR PREND FORME.

Une révolution est en marche dans l'industrie minière

C'est en fait le plus grand projet industriel jamais entamé depuis la construction des hauts fourneaux du complexe sidérurgique d'Annaba. Et c'est, en fait, la complémentarité industrielle de la production du minerai de fer extrait de l'une des plus grandes mines au monde, celle de Gara Djebilet.

Merouane Korso

J eudi dans la wilaya de Béchar où il a effectué une visite de travail au cours de laquelle il a inauguré plusieurs projets socio-économiques, le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune avait procédé à la pose de la première pierre d'un des plus ambitieux complexes industriels des dix prochaines années : celui destiné à la production de concentré et de boulettes de minerai de fer, un des produits stratégiques exportés par les majors de la sidérurgie mondiale, dont l'Indien Arcelor Mittal ou l'Américain US Steel. C'est en fait le plus grand projet industriel jamais entamé depuis la construction des hauts fourneaux du complexe sidérurgique d'Annaba. Et c'est, en fait, la complémentarité industrielle de la production du minerai de fer extrait de l'une des plus grandes mines au monde, celle de Gara Djebilet. On comprend dès lors l'importance stratégique de ce futur complexe de production de boulettes d'oxyde de fer qui sera, à n'en pas



douter, l'autre bras armé des exportations algériennes hors hydrocarbures. Quelques chiffres : Située à Tindouf et entrée en exploitation en 2022, la mine de Gara Djebilet est l'une des plus grandes mines de fer dans le monde, avec des réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes, dont 1,7 milliard de tonnes directement exploitables. C'est dire la sensibilité industrielle et l'importance stratégique, pour l'Algérie, de l'exploitation des produits miniers de Gara Djebilet à travers des complexes industriels tels que celui de Toumiat de Béchar, dont la première pierre avait été posée par le président Tebboune. Cela confirme et réaffirme la volonté des plus hautes autorités de l'État d'aller de l'avant dans la politique de diversification des exportations et, plus encore,

d'exploiter les grandes potentialités économiques du pays, dont ses gisements miniers, parmi les plus importants au monde. Après les réserves extraordinaires de gaz de schiste dans le sud du pays, il y a aujourd'hui le secteur minier qui est en train d'être valorisé à travers les énormes potentialités de ses réserves prouvées, dont celle de Gara Djebilet. Quelque 250 000 tonnes de minerai de fer ont été extraites depuis l'entrée en exploitation de la mine de Gara Djebilet. Les quantités extraites étaient destinées à couvrir une partie des besoins du marché national, avec la possibilité d'en exporter une partie dans le cadre des efforts visant à accroître les revenus du pays hors hydrocarbures. Sur le plan social, le projet permettra l'emploi direct de 25 000

emplois et 125 000 emplois indirects. L'entrée en production, dans quelques années, du complexe de production de boulettes de minerai de fer de Toumiat va tout simplement révolutionner la production sidérurgique nationale avec trois mines pourvoyeuses de minerai de fer brut de très bonne qualité : celles de Boukhadra et Ouenza de Tébessa, qui produisent conjointement deux millions de tonnes/an, et Gara Djebilet de Tindouf. L'arrivée de la production de la future usine de traitement de minerai de fer Toumiat (Béchar) sera une bouffée d'oxygène pour l'économie nationale. Et une immense opportunité industrielle et financière pour la diversification du portefeuille des exportations algériennes hors hydrocarbures.

M.K.

ENERGIE NUCLÉAIRE À USAGE PACIFIQUE

Alger et Pékin accélèrent la coopération

Le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, a examiné hier les opportunités de coopération entre l'Algérie et la Chine dans le domaine nucléaire civil.

Les discussions ont porté sur la possibilité de concrétiser un projet de production locale de radio-isotopes. Selon un communiqué du ministère de l'Énergie et des Mines, Arkab a reçu le président-directeur général de la Société nationale chinoise de l'industrie nucléaire. La rencontre a été consacrée au suivi des relations de coopération existantes entre ladite société et le Commissariat algérien à l'énergie atomique, notamment dans le domaine de l'énergie nucléaire à usage pacifique et ses applications médicales, ainsi qu'aux perspectives de développement dans ce secteur. Les discussions ont également porté, selon le communiqué, sur l'évaluation de l'avancement des travaux de l'équipe spécialisée mise en place auparavant, chargée de la prépara-

tion et du lancement de la mise en œuvre du projet de production de radio-isotopes en Algérie, compte tenu de l'importance stratégique de ce projet pour soutenir le secteur national de la santé, notamment dans les domaines du diagnostic et du traitement radiothérapeutique des maladies, en particulier le traitement des cancers. Dans ce cadre, les scénarios pratiques pour la production locale de radio-isotopes ont été abordés, avec un accent particulier sur la nécessité d'intégrer les compétences nationales et de renforcer la recherche et le développement, afin de garantir la sécurité sanitaire nationale et d'ouvrir des perspectives prometteuses pour l'exportation de ces produits vers les marchés régionaux et internationaux. Les deux parties ont également discuté des opportunités d'élargir la coopération à d'autres domaines, notamment l'échange d'expertises, la formation, le transfert de technologie et la formation spécialisée, en vue de bénéficier des der-

nières avancées scientifiques et techniques dans cette industrie. De son côté, Wang Yong a exprimé la disponibilité totale de la Société nationale chinoise de l'industrie nucléaire à soutenir et accompagner l'Algérie dans la mise en œuvre du projet de production de radio-isotopes, saluant les potentialités dont dispose l'Algérie en matière d'infrastructures et de ressources humaines qualifiées, ainsi que la forte volonté politique de promouvoir les usages pacifiques de l'énergie nucléaire.

Pour sa part, le ministre d'État a salué le niveau de coopération existant avec la partie chinoise, exprimant sa satisfaction quant aux progrès réalisés dans ce dossier stratégique et soulignant l'importance de redoubler d'efforts pour accélérer la concrétisation du projet en raison de son impact direct sur l'amélioration des services de santé nationale et sur le soutien au développement scientifique et économique du pays.

Y. B.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'avenir s'annonce prometteur

PAR: BOUALEM ALAMI

L'Algérie, sous la conduite du président Abdelmadjid Tebboune, a entamé, depuis 2021, la réalisation de grands projets structurants devant développer autant son économie, améliorer sa compétitivité à l'international, que présenter une alternative aux exportations d'hydrocarbures, tout en ouvrant un vaste marché local du travail. C'est en gros les grandes espérances de l'économie nationale à travers des projets structurants lancés entre 2021 et 2024 pour, d'une part, accélérer le développement de certains secteurs, dont les chemins de fer, l'agriculture et les mines. Récemment, le directeur du Trésor, Hadj Mohamed Sebaa, a expliqué que "durant ces dernières années, les investissements de l'État ont été constants". avec des budgets successifs d'investissements évalués, entre 2021 et fin 2023, à 6 500 milliards de dinars (48 milliards de dollars), dont 1 900 milliards de dinars en 2021, 1 900 milliards de dinars en 2022 et 2 700 milliards de dinars en 2023, alors que le budget de l'année 2024 prévoyait un montant de 2 800 milliards de dinars. « Tous ces investissements visent l'attractivité du territoire et le développement durable. Ils sont générateurs d'un niveau de création d'emploi important. » Il citera ainsi l'exemple du complexe du phosphate intégré d'un montant de 700 milliards de dinars, la mine de fer de Gara Djebilet d'un montant de 1 014 milliards de dinars et la réalisation de 7 stations de dessalement d'eau de mer pour un montant global de 206 milliards de dinars. Et ce n'est pas tout, car c'est vraiment la partie visible de l'iceberg des grands projets structurants entamés par l'Algérie au cours de ces trois dernières années. Car il y a en amont de ces projets celui du développement d'une industrie pionnière d'engrais et de produits chimiques à travers des investissements pour le projet de réhabilitation du four principal de production de l'ammoniaque au complexe Fertial. Outre les stations de dessalement d'eau de mer pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens, il y a plusieurs grands projets dans le secteur agricole, notamment une joint-venture algéro-italienne de production de céréales à Timimoun. Il s'agit d'un projet intégré de production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires, réalisé dans le cadre d'un accord-cadre entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et l'entreprise italienne Bonifiche Ferraresi. L'Algérie s'est ainsi résolument lancée dans la mise en place d'un puissant réseau autant industriel qu'énergétique, de transport et agricole pour donner la pleine mesure à ses capacités intrinsèques de développement social et économique, à un moment où les investissements sont devenus le fer de lance de la politique économique du pays. Il y a lieu de citer ainsi la mise en place et l'exploitation de grands gisements miniers (fer à Gara Djebilet, phosphate à Tébessa, zinc et plomb à Oued Amizour), le maillage du Sahara par un dense réseau ferroviaire, l'extension du métro d'Alger et la réalisation de projets d'énergie basés sur le renouvelable. Et le pays compte en fait sur ces ambitieux grands projets structurants, dont certains avec des entreprises étrangères comme celles des Émirats, pour autant diversifier son économie, améliorer ses exportations hors hydrocarbures, créer de la richesse que mettre fin au problème du chômage des jeunes. Vaste chantier qui placera résolument l'Algérie parmi les pays émergents.

B.A.

Les Sahraouis de France dénoncent les pratiques de l'occupant marocain

L'Association de la jeunesse sahraouie de France a exprimé, samedi, sa «ferme condamnation» de la démolition par les autorités marocaines d'habitations de citoyens sahraouis dans la ville de Laâyoune occupée et ses environs. L'Association de la jeunesse sahraouie de France appelle au lancement d'une campagne internationale pour dénoncer les pratiques répressives du Maroc dans les territoires sahraouis occupés. L'association a exprimé dans un communiqué sa «ferme condamnation des opérations de démolition et des violations qui les ont accompagnées» et sa «solidarité totale et inconditionnelle avec les familles sahraouies affectées». Elle a exprimé sa «vive indignation» et sa «profonde inquiétude» face à «l'escalade grave et injustifiée en cours dans la ville occupée de Laâyoune et ses environs, marquée par une campagne brutale de démolition menée par les autorités de l'occupation marocaine, le mercredi 24 avril 2025». L'association a souligné que «cette attaque a causé la destruction de biens privés appartenant à plusieurs familles sahraouies». Ces opérations, a-t-elle poursuivi, ont également entraîné la détérioration des biens de citoyens, ainsi que «la confiscation de bétail, ciblant directement les moyens de subsistance des familles». «Ces violations se sont accompagnées d'agressions physiques et verbales contre les citoyens, dans un contexte de blocus sécuritaire strict», a-t-elle déploré. Des actes qui «s'inscrivent dans une politique systématique visant à restreindre la présence sahraouie dans les territoires occupés et à imposer un fait accompli par la force, en violation flagrante de toutes les lois internationales et des résolutions pertinentes des Nations unies», a-t-elle ajouté. L'Association a appelé, dans ce contexte, la communauté internationale et les organisations de défense des droits humains à «intervenir immédiatement pour protéger les civils sahraouis et ouvrir une enquête indépendante sur ces abus». Elle a appelé, également, au lancement d'une campagne internationale pour «dénoncer les pratiques répressives de l'occupation marocaine dans les territoires sahraouis occupés». «En dépit de toutes les tentatives de répression et d'intimidation, le peuple sahraoui demeure attaché à son droit légitime à l'autodétermination et poursuivra sa lutte pacifique jusqu'à la liberté et l'indépendance», a-t-elle conclu.

LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL TIRE LA SONNETTE D'ALARME :

A Gaza, les gens meurent de faim

Le mouvement Hamas a souligné que l'annonce par le Programme alimentaire mondial de l'épuisement de ses stocks confirme sans l'ombre d'un doute que les habitants de Gaza sont entrés dans une phase de famine mortelle.



Cindy Hensley McCain, la directrice exécutive du Programme alimentaire mondial (PAM), a annoncé que le programme avait épuisé tous ses stocks de nourriture à Gaza, où l'accès à l'aide humanitaire est bloqué depuis 7 semaines par l'occupation. Dans une déclaration à la BBC, Mme McCain a indiqué que le PAM avait envoyé le dernier camion de son stock de nourriture à Gaza, soulignant qu'il n'y avait plus rien. Elle a souligné que les conditions à Gaza sont tragiques et que des gens meurent de faim, ajoutant que davantage de personnes souffriront de la famine à

cause de ce qui se passe à Gaza en raison de l'incapacité du programme à entrer sur le territoire et à fournir de l'aide.

Elle a également appelé à un cessez-le-feu et à permettre aux travailleurs humanitaires d'entrer. Mme McCain a déclaré que l'alimentation n'était pas un sujet politique et qu'il était inacceptable d'en faire un sujet politique à Gaza, ce qui ne devrait pas se produire.

Interrogé sur les allégations selon lesquelles le Hamas utiliserait l'aide pour maintenir son pouvoir, le directeur exécutif du PAM a souligné que le personnel du PAM n'avait pas vu la preuve de

cette utilisation. Le Programme alimentaire mondial a indiqué que le blocus israélien actuel, le plus long auquel Gaza ait jamais été confrontée, a exacerbé la détérioration des marchés et des systèmes alimentaires déjà très fragiles à Gaza. De son côté, le Hamas, dans un communiqué publié hier, a indiqué que la bande de Gaza meurt de faim, accusant le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son gouvernement «criminel» d'utiliser la famine comme une arme de génocide contre la population locale.

Dans ce communiqué, le Hamas a mis en garde contre les conséquences catastro-

phiques du blocus total imposé par le gouvernement d'occupation à Gaza et a appelé à une action immédiate pour mettre fin à ce siège. Le mouvement a souligné que l'annonce par le Programme alimentaire mondial de l'épuisement de ses stocks confirme sans l'ombre d'un doute que les habitants de Gaza sont entrés dans une phase de famine mortelle. Le Hamas appelle la communauté internationale à prendre des mesures urgentes pour mettre fin au crime de famine de masse et au siège criminel imposé à la bande de Gaza.

B.B.

UN HAUT RESPONSABLE DU MOUVEMENT LE DIT :

Le Hamas disposé à une trêve à long terme

Boualem B.

«Le mouvement Hamas est prêt à un cessez-le-feu à long terme avec Israël à Gaza, mais il exclut tout dépôt des armes», a déclaré Taher Nunu, du bureau politique du Hamas. Ces propos ont été prononcés ce samedi, alors que des responsables du mouvement sont arrivés justement au Caire pour des pourparlers avec des médiateurs en vue d'aboutir à un cessez-le-feu. Selon des médias citant des sources proches des pourparlers, le Hamas espère obtenir le soutien des médiateurs pour son offre et pourrait accepter une trêve de cinq à sept ans en échange de la fin de la guerre, de la reconstruction de Gaza et de la libération de tous les prisonniers palestiniens détenus par Israël. «L'idée d'une trêve ou de sa durée est quelque chose d'acceptable pour nous, et nous sommes prêts à en discuter dans le cadre des négociations, tout en restant ouverts à toute proposition sérieuse visant à

mettre fin à la guerre», a déclaré Nunu, annonçant ainsi pour la première fois de façon claire l'ouverture du mouvement à une trêve à long terme. Il a toutefois exclu l'acceptation par le mouvement de l'exigence clé de l'occupation : le désarmement du Hamas. Nunu a déclaré que «les armes de la résistance» ne sont pas négociables et qu'elles resteraient entre les mains des Palestiniens tant que l'occupation perdurerait. Le chef du Hamas, Mahmoud Mardaoui, a confirmé ce samedi que les négociations se poursuivent à Doha et au Caire. «Les négociations se poursuivent à Doha et au Caire, et nous ferons preuve de suffisamment de souplesse pour parvenir à un accord d'échange global qui mette fin à la guerre, garantisse le retrait complet de l'occupation et assure l'aide et la reconstruction de la bande de Gaza», a déclaré M. Mardaoui, cité par Ma'an Network. Il a ajouté : «Nous insistons sur des garanties réelles pour mettre fin à l'agression et nous n'accepterons aucun accord par-

tiel.» Une délégation du Hamas comprenant Mohammed Darwish, Khaled Meshaal, Khalil al-Haya, Zaher Jabarin et Nizar Awadallah est arrivée ce samedi au Caire, la capitale égyptienne. La délégation a entamé le même jour des réunions avec des responsables égyptiens pour discuter de la vision du Hamas concernant la fin de la guerre et l'échange de prisonniers sur la base d'un accord global, comprenant le retrait total et la reconstruction, a déclaré le Hamas dans un communiqué de presse. «La délégation discutera des répercussions de la famine imposée par l'occupation à notre peuple à Gaza, ainsi que de la nécessité d'une action urgente pour apporter une aide humanitaire et répondre aux besoins de la bande de Gaza en nourriture et en médicaments», ajoute le communiqué. La délégation discutera, lit-on encore dans le communiqué, des efforts visant à la formation d'un comité local composé d'indépendants et de technocrates chargé de gérer

les affaires de Gaza avec les pleins pouvoirs, avec la volonté de s'engager dans un consensus national basé sur les accords précédents entre les factions, dont le plus récent est l'accord de Pékin. Pour rappel, l'occupation israélienne a mis fin à un cessez-le-feu à Gaza le mois dernier et a promis de poursuivre la guerre jusqu'à ce que tous les détenus soient libérés, que le Hamas soit détruit ou désarmé, puis envoyé en exil. Israël a fermé l'enclave à toute entrée d'aides humanitaires et affirme qu'il maintiendra ce blocus indéfiniment. Le Hamas a déclaré qu'il ne libérerait les dizaines de prisonniers qu'il détient encore qu'en échange de la libération des prisonniers palestiniens, d'un retrait total d'Israël de la bande de Gaza et d'un cessez-le-feu permanent, comme le prévoyait l'accord conclu en janvier, qui s'est maintenant rompu en raison de sa violation par l'occupation israélienne.

B.B.

PROPOSÉE PAR LA COMMISSION DES AFFAIRES JURIDIQUES DE L'APN

Vers la création d'une agence de gestion des biens confisqués

Le nouveau code de procédure pénale, soumis au débat au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), pourrait donner lieu à la création d'une agence dédiée à la gestion des biens gelés et confisqués par l'État, dans le cadre des opérations de lutte contre la corruption et les détournements. C'est en tout cas ce que propose la Commission des affaires juridiques et des libertés de l'APN dans son rapport préliminaire portant amendement du code de procédure pénale.



Le rapport en question, accessible sur le site web de l'APN, prévoit l'introduction d'un chapitre 4 bis et d'un article 591 bis portant : «création d'une agence nationale de gestion des biens gelés, saisis ou confisqués issus des crimes cités dans le code pénal qui sera, dans le texte, citée comme une "agence" et qui sera saisie par les parties

judiciaires compétentes». La commission propose de formuler l'article 591 bis comme suit : «l'Agence se chargera, sous la supervision du pouvoir judiciaire, de gérer les biens gelés, saisis ou confisqués ou soumis à des mesures conservatoires». Le rapport préliminaire propose à ce que cette agence soit dotée de «prérogatives

liées à l'exécution des décisions de justice, en rapport avec la gestion, la restitution et la distribution des dividendes issus de ces biens gelés, saisis ou confisqués». Signalons enfin que les amendements portés au code des procédures pénales prévoient, selon les termes du ministre de la Justice, Lotfi Boudjema, des «mesures alternatives

aux poursuites pénales des personnes morales, comme le report des poursuites dans certains délits bien déterminés, en contrepartie de la restitution des fonds, biens et revenus aliénés ou détournés à l'étranger ou de leur équivalent en valeur ainsi que du paiement intégral des montants dus au Trésor public». **M. M.**

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE

L'UNOA demande l'ouverture du dialogue



L'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) a saisi, jeudi dernier, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN) ainsi que le ministre de la Justice, garde des Sceaux, au sujet du projet de code de procédure pénale. L'Union nationale des ordres des avocats demande de «renvoyer» le projet à la commission des affaires juridiques

et «d'ouvrir» un dialogue avec les ordres des avocats pour parvenir à un accord sur les clauses de ce projet de loi, soumis au débat au niveau de la Chambre basse du Parlement. L'organisation rappelle qu'un dialogue avait été engagé avec le ministère de la Justice. «La défense a tenu cinq réunions avec les cadres du ministère de la Jus-

justice, à l'issue desquelles les deux parties s'étaient entendues pour l'annulation ou l'amendement de certaines dispositions.» L'union a également indiqué avoir tenu une réunion avec la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, «avec sa précédente composante», et ce, en présence des cadres du ministère de la Justice. Elle a indiqué que ses «propositions n'ont pas été intégrées dans le texte soumis à l'APN, ni prises en compte par la nouvelle commission des affaires juridiques». Selon l'UNOA, «aucune réunion» n'a été tenue avec la nouvelle composante de la Commission des affaires juridiques et des libertés.

Pour rappel, le projet de code de procédure pénale a été soumis mardi dernier à débat, lors d'une séance plénière de l'APN. Le projet comporte de nombreuses nouvelles dispositions qui s'inscrivent principalement dans le cadre de la protection des deniers publics et de l'économie nationale, de la protection des fonctionnaires contre les poursuites pénales en cas de faute de gestion et vise également à remédier à certaines lacunes résultant de la pratique judiciaire.

M. KA

POUR FACILITER L'ACCÈS À L'INFORMATION

Le ministère de l'Éducation lance 3 plateformes numériques

Le secteur de l'éducation nationale est désormais renforcé par de nouveaux services numériques. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a présidé hier au centre international des conférences à Alger, l'ouverture du symposium national sur l'évaluation de la transformation numérique dans le secteur de l'Éducation nationale. À cette occasion, le ministre a annoncé le lancement de plusieurs nouveaux services qui renforceront la numérisation du secteur. Ces nouveaux services numériques comprennent une nouvelle version du site internet du ministère. Le site vise à améliorer l'accès à l'information et à faciliter la navigation pour les élèves, les parents et le personnel éducatif. Il s'agit, également, de la plateforme «Mawidy», pour la prise de rendez-vous en vue de l'obtention d'une certification, ainsi que d'un service de questionnaires et de sondages d'opinion», a-t-il expliqué. Dans ce sens, M. Saadaoui a souligné que la numérisation «n'est pas seulement un choix technique, mais plutôt une responsabilité sociale collective et une voie stratégique à laquelle contribuent toutes les compétences algériennes». Le ministre a, par ailleurs, indiqué que la rencontre vise à réaliser une évaluation complète et précise de la réalité de la numérisation dans le secteur de l'Éducation nationale, avec la participation des différentes parties prenantes, et aussi à identifier les principaux défis auxquels est confronté le processus de transformation numérique du secteur et à proposer des solutions adaptées pour y remédier. «Il vise également à adapter les cadres juridiques et réglementaires aux exigences de cette transformation, en veillant à ce que les textes soient cohérents avec les ambitions numériques du secteur. Le colloque vise à promouvoir la culture numérique dans le secteur de l'éducation et à sensibiliser collectivement aux risques liés à la cybersécurité, afin de garantir un environnement numérique sûr et stable au sein des établissements d'enseignement. Il vise également à concevoir et développer une nouvelle version du système d'information de l'Éducation nationale répondant aux exigences de la transformation numérique du pays et aux aspirations de la communauté éducative.» **M.K.A**

3270 écoles dotées de tablettes électroniques

Pas moins de 3270 écoles ont été dotées de tablettes électroniques à l'échelle nationale, a fait savoir, samedi, le directeur des systèmes d'information au ministère de l'Éducation nationale, Amara Ghalem. Intervenant en marge de la conférence nationale sur "l'évaluation de la transition numérique dans le secteur de l'éducation nationale", dont les travaux se poursuivent pour deux jours, M. Ghalem a déclaré à l'APS que "le ministère avait misé sur l'équipement d'au moins une école par commune à travers le territoire national en tablettes électroniques". Soulignant que "le nombre des écoles équipées en tablettes à ce jour s'élève à 3270", l'intervenant a ajouté que le ministère compte couvrir "50 % des écoles primaires par ces équipements avant la prochaine rentrée scolaire". M. Ghalem a également rappelé que le secteur a adopté la politique "zéro papier" dans les procédures d'inscription aux examens officiels. Quant aux parents d'élèves, le même responsable a évoqué "l'espace élèves" à travers lequel ils peuvent consulter les bulletins de notes, les demandes de transfert, d'orientation et de réorientation, mettant en avant la volonté du secteur de numériser à 100% toute l'opération afin d'éviter les déplacements. A noter que le processus de transition numérique dans le secteur de l'Éducation a franchi plusieurs étapes depuis 2010, dont la numérisation des inscriptions aux examens scolaires nationaux et des concours de recrutement en 2016 ainsi que d'autres mesures telles que le e-paiement. Le secteur avait procédé également à la "numérisation de plus de 60 documents officiels", a ajouté M. Ghalem.

APS

TRANSPORT MARITIME DE VOYAGEURS

L'ENTMV annonce des mesures spéciales pour la saison estivale

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a invité ses clients souhaitant changer de destination ou bénéficier d'un remboursement de leurs billets à se rapprocher de ses agences commerciales.

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé vendredi la mise en place de mesures organisationnelles spéciales pour la saison estivale, dans le souci d'assurer les meilleures conditions d'accueil des familles durant les vacances de l'année 2025.

Selon son communiqué, les autorités ont décidé d'interdire l'entrée, via les ports d'Alger et d'Oran, des véhicules neufs ou de moins de trois ans importés, ainsi que des véhicules utilitaires et ceux comportant plus de sept places, et ce, durant la période allant du 15 juin au 15 septembre 2025.

Ces types de véhicules seront toutefois acceptés aux ports de Béjaïa, Skikda et Annaba.

L'ENTMV a également invité ses clients ayant déjà réservé à destination des ports d'Alger ou d'Oran et souhaitant changer de destination ou obtenir un remboursement de leur billet à se rapprocher de l'agence commerciale la plus proche.

Pour rappel, lors d'une rencontre regroupant le ministre des Transports avec les cadres de l'entreprise, en décembre 2024, il a été recommandé de revoir le volet réglementaire de l'entreprise pour l'adapter à ce qui se fait au niveau des grandes entreprises de transport maritime dans le monde, de doter l'entreprise d'un siège à la hauteur de ses exigences et d'actualiser les procédures relatives aux marchés publics conclus par l'entreprise.

Il a été en outre préconisé la création d'une instance dédiée aux ressources humaines, d'assurer la formation et le perfectionnement des travailleurs de l'entreprise et de recruter de jeunes officiers avec des contrats leur permettant de poursuivre leur carrière professionnelle au sein de l'entreprise.

Parmi les autres points mis en avant dans les recommandations, l'impératif de mettre tous les navires en conformité avec les normes en vigueur, la garantie d'une formation spécialisée au profit des officiers, la définition des missions assignées aux ateliers de réparation et de fabrication relevant de l'entreprise et la mise en place d'une politique pour le renouvellement de la flotte de l'entreprise. Les recommandations ont également porté sur la nécessité de rapprocher les guichets et les agences de l'entreprise des clients, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, de diffuser toutes les informations commerciales et de services à grande échelle pour informer les clients, d'améliorer les services (restauration, internet, divertissement) proposés aux clients à bord des navires, de mettre en place un système de paiement électronique et de procéder à une réorganisation de la direction chargée des systèmes informatiques.

Le ministre des Transports a appelé à investir dans la jeune ressource humaine pour promouvoir l'entreprise, à ancrer la valeur de l'entreprise chez son personnel et à développer les aptitudes pratiques en son sein afin de garantir un service de qualité.

Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité pour les cadres de l'entreprise de faire preuve de patriotisme et de responsabilité, de préserver les acquis de l'entreprise et d'œuvrer à développer ses capacités dans tous ses domaines d'activité.

I.B.

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

Sept titres miniers attribués à ALNAFT

Sept titres miniers viennent d'être attribués à l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures «ALNAFT», pour les activités de recherche et/ou l'exploitation des hydrocarbures.



Inès B.

«E n application des dispositions de l'article 8 de la loi n° 19-13 du 14 Rabie Ethani 1441 correspondant au 11 décembre 2019 régissant les activités d'hydrocarbures, il est attribué à l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures ALNAFT des titres miniers pour les activités de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures», indique un décret présidentiel publié dans le numéro 23 du journal officiel.

Les périmètres concernent «Draâ Kheïma» (blocs : 319 c, 356 a) d'une superficie de huit mille deux cent soixante-huit virgule soixante-sept

kilomètres carrés (8 268,67 km²), situé sur le territoire des wilayas de Béchar et de Béni Abbès ; «Erg El Aguiba» (blocs : 333 a, 334 et 335 a) d'une superficie de vingt mille huit cent quarante-trois virgule cinquante-trois kilomètres carrés (20 843,53 km²), situé sur le territoire de la wilaya d'Adrar et «Azzel Matti» (blocs : 337 c, 338 c et une surface non indexée) d'une superficie de vingt-trois mille six cent quatre vingt-six virgule cinquante-et-un kilomètres carrés (23 686,51 km²), situé sur le territoire des wilayas d'Adrar, de In Salah et de Tamenghasset.

Il s'agit aussi des périmètres «Erg Er Raoui» (blocs : 354, 362 a) d'une superficie de

vingt-deux mille trois cent trente-et-un virgule cinquante-cinq kilomètres carrés (22 331,55 km²), situé sur le territoire des wilayas d'Adrar, de Béni Abbès et de Timimoun ; «Mouiet Er Rebah» (blocs : 414 a et 415 b) d'une superficie de trois mille trois cent sept virgule vingt-et-un kilomètres carrés (3 307,21 km²), situé sur le territoire de la wilaya d'El Oued ; «Garet Bou Saidet» (bloc : 420 b) d'une superficie de six cent quarante-cinq virgule quatre-vingt-douze kilomètres carrés (645,92 km²), situé sur le territoire des wilayas de Ghardaïa et de Laghouat et «Amasralad» (bloc : 231 b et une surface non indexée) d'une superficie de six mille soixante-et-

onze virgule douze kilomètres carrés (6071,12 km²), situé sur le territoire de la wilaya d'Illizi.

Conformément à la loi, les périmètres de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures, objet de ces titres miniers, sont définis en joignant successivement les points dont les coordonnées géographiques sont jointes à l'original du présent décret. Les titres miniers de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures sont délivrés, précise la loi, à l'agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures «ALNAFT», à compter de la date de publication du présent décret au Journal officiel.

I.B.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le CDER prend part au High-End Green Energy Seminar

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), à travers la participation de son directeur adjoint et du responsable de la plateforme de test photovoltaïque, a pris part au High-End Green Energy Seminar intitulé "Empowering a Sustainable Future for Algeria", organisé par la société chinoise LONGI, leader mondial dans le domaine du solaire.

"Le directeur adjoint du CDER est intervenu dans le cadre d'un panel consacré à l'importance des projets solaires à grande échelle dans la transition énergétique de l'Algérie", indique le CDER sur sa page officielle Facebook.

Cette participation illustre l'implication constante du CDER dans les échanges internationaux sur les énergies renouvelables et son engagement à accompagner la stratégie nationale pour une transition énergétique durable et ambitieuse.

Notons que l'entreprise chinoise LONGI, spécialisée dans la fabrication de panneaux solaires, souhaite investir en Algérie. L'Algérie ambitionne notamment de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises du secteur et l'entreprise LONGI, notamment dans les domaines du développement des énergies nouvelles et renouvelables. Les deux parties ont évoqué récemment les opportunités d'investissement dans les projets d'énergie solaire photovoltaïque, la technologie de l'hydrogène vert et le stockage de l'énergie en Algérie.

À cette occasion, les représentants de l'entreprise chinoise ont présenté les dernières innovations et technologies utilisées dans la fabrication de panneaux solaires à haut rendement, ce qui «renforce la position de l'entreprise en tant que leader mondial dans ce domaine». Les deux parties ont également dis-

cuté des possibilités de développer une industrie locale des panneaux solaires en Algérie, à partir des cellules photovoltaïques, en vue de renforcer le contenu local en matière d'énergies renouvelables et de conforter les aspirations de l'Algérie à devenir une plateforme industrielle et exportatrice.

Les deux parties ont discuté, en outre, de la possibilité d'établir des partenariats stratégiques avec les opérateurs locaux et les centres de recherche nationaux, afin de développer des solutions technologiques innovantes et d'intégrer les capacités de recherche et de développement dans le processus de fabrication, et, partant, d'atteindre un taux d'intégration nationale progressif et efficace dans cette industrie. La délégation chinoise a exprimé son «grand intérêt pour le marché algérien».

I.B.

AU NOM DES PAYS DE LA MENAP

L'Algérie appelle le FMI à défendre le multilatéralisme

Le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb, s'exprimant au nom des pays de la MENAP (pays MENA, le Pakistan et l'Iran), a appelé samedi à Washington le Fonds monétaire international (FMI) à défendre le multilatéralisme et le libre-échange, dans un contexte mondial marqué par des tensions commerciales et une incertitude économique croissante.



Lors de sa participation à la 51e réunion du Comité monétaire et financier international du FMI, M. Taleb a relevé que, dans cet environnement mondial "hautement incertain et chargé de risques", nous attendons du FMI qu'il demeure – comme il l'a toujours été – un ardent défenseur du libre-échange et une voix forte en faveur du multilatéralisme".

Au moment où l'économie mondiale "s'orientait vers un atterrissage en douceur à la suite des crises récentes et que la désinflation globale semblait progresser de manière maîtrisée, ces évolutions sont aujourd'hui mises en péril. Nous assistons, à un rythme que l'on n'aurait pas cru possible il y a encore quelques mois, au démantèlement du multilatéralisme tel que nous l'avons connu et encouragé depuis des décennies", a-t-il ajouté. Notant que l'économie mondiale est devant "un tournant critique et dans un état de mutation profonde", il a relevé que le niveau exceptionnellement élevé d'incertitude entourant les politiques économiques résulte des restric-

tions commerciales massives – et des mesures de rétorsion qui en ont découlé – imposées par les principales économies, historiquement moteurs de la croissance mondiale. Après avoir relevé que le système commercial multilatéral "fondé sur des règles" a bénéficié à tous, M. Taleb a assuré qu'il "n'existe aucun gagnant dans cette course vers le bas que constitue la guerre commerciale en cours, laquelle ne fait qu'accroître les clivages géoéconomiques et géopolitiques mondiaux". Devant cette guerre commerciale, dans la région du MENAP, l'impact se fera principalement ressentir par une baisse de la demande extérieure en biens et services, ainsi qu'un durcissement des conditions financières mondiales, affectant notamment les emprunteurs importants de la région, prévoit M. Taleb. Il a, à ce titre, ajouté que pour les pays exportateurs de pétrole et de gaz de la région MENA, "y compris ceux relevant de notre circonscription, une production pétrolière qui demeurera probablement modérée dans un contexte de volatilité des marchés internationaux

devrait être partiellement compensée par la vigueur du secteur non pétrolier, permettant ainsi de soutenir la dynamique de croissance". L'intervenant a, par la même occasion, réaffirmé l'attachement du groupe de pays qu'il représentait "à un FMI solide, reposant sur un système de quotes-parts, disposant de ressources adéquates et occupant un rôle central au sein du Réseau mondial de sécurité financière". "Nous encourageons les membres n'ayant pas encore finalisé leurs procédures internes d'approbation de l'augmentation des quotes-parts dans le cadre de la 16e revue générale des quotes-parts à achever ce processus dans les meilleurs délais, afin de permettre l'entrée en vigueur des nouvelles quotes-parts dans ce contexte critique d'incertitude mondiale accrue", a-t-il poursuivi. M. Taleb s'est dit, en outre, convaincu que le Fonds demeure "une institution représentative, attachée à un traitement équitable et impartial de l'ensemble de ses membres, quel que soit le sujet abordé ou la dimension considérée". **APS**

PORT D'ORAN Arrivée de 13 000 têtes de moutons en provenance d'Espagne

Un navire transportant 13 000 têtes de moutons en provenance d'Espagne a accosté hier matin au port d'Oran, dans le cadre du programme d'importation de moutons pour l'Aïd el-Adha, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. La cargaison sera déchargée « une fois que les procédures d'inspection sanitaire auront été achevées par les inspecteurs vétérinaires compétents ». Le secrétaire général du ministère des Transports, accompagné d'un représentant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a supervisé l'accostage du navire au port d'Oran, où les ressources et les moyens nécessaires ont été inspectés pour la réception et le transport des animaux sacrificiels vers les zones de quarantaine, en présence du directeur des services agricoles de la wilaya, des membres du comité provincial de sécurité et des représentants des autorités locales. Il s'agit du quatrième navire à arriver en Algérie cette semaine, après que trois autres navires en provenance de Roumanie ont accosté au port d'Alger la semaine dernière. Il est à noter que ces opérations font partie des mesures visant à répondre à la demande nationale de sacrifices de l'Aïd et à assurer leur disponibilité dans les différents États du pays. Le premier navire chargé de 15 mille têtes de moutons de l'Aïd importés de la Roumanie est arrivé au port d'Alger le 20 avril dernier. Cette mesure est la concrétisation de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'importer un million de moutons de l'Aïd. Un deuxième navire chargé de 12 mille têtes de moutons a suivi au port d'Alger lundi. Les moutons seront transportés directement vers les zones de mise en quarantaine, en prévision de leur distribution sur les points de vente recensés par les services de wilayas, tout en assurant le contrôle sanitaire et sécuritaire par les services compétents. D'autres ports du pays connaîtront la même opération. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, a annoncé, jeudi à Alger, que la vente des moutons importés pour l'Aïd el-Adha débutera le 1er mai prochain à travers toutes les wilayas du pays. **I.B.**

ÉCONOMIE DE L'ÉNERGIE

L'APRUE mise sur la formation

Inès B.

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) annonce la clôture de la seconde session de la formation "Audit énergétique en industrie".

"Du 13 au 23 avril 2025, nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe d'apprenants, aussi éclectique que dynamique, venus d'horizons professionnels variés, apportant ainsi une richesse supplémentaire à la formation, par les échanges, les retours d'expérience et les regards croisés sur les sujets abordés", indique l'APRUE dans sa page Facebook. "En somme, une belle synergie au service de la montée en compétences du collectif. Un grand merci à nos formateurs pour la qualité de leurs interventions, leur pédagogie et leur engagement tout au long de cette session, qui s'est dérou-

lée dans un climat stimulant et bienveillant. Bravo également à tous les participants pour leur implication, et à très bientôt pour de nouvelles sessions autour de la maîtrise de l'énergie !", ajoute l'APRUE.

On entend par "audit énergétique", un examen critique de la consommation énergétique dans une entreprise dans le but de parvenir à une utilisation rationnelle de l'énergie.

Il a pour objectif de déterminer les modifications à apporter aux procédés et aux utilités d'une entreprise et à leur mode d'exploitation, afin de réaliser des économies d'énergie.

Les dispositions de la loi 09-99 relative à la maîtrise de l'énergie et du décret exécutif n° 495-05 du 24 Dhou el Kaada 1426 correspondant au 26 décembre 2005 prévoient un système d'audit énergétique obligatoire et périodique

des établissements grands consommateurs d'énergie (plus de 2000 Tep pour l'industrie et plus de 500 Tep pour le tertiaire).

Cette formation vise, selon l'APRUE, à fournir aux candidats la méthodologie de l'audit énergétique ainsi que les outils nécessaires pour sa réalisation. La formation devrait permettre aux participants d'acquérir l'expertise et le savoir-faire nécessaires pour la réalisation des audits énergétiques au sein des différentes unités industrielles.

L'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par décret présidentiel en 1985. Elle a pour mission principale la mise en œuvre de la politique nationale de maîtrise de l'énergie, et ce à travers la promotion de l'efficacité énergétique.

Dans le cadre de ses missions, l'agence propose entre autres les orientations du développement à long terme de la maîtrise de l'énergie ainsi qu'une programmation à moyen terme de son développement en termes d'objectifs à atteindre et de moyens à mettre en œuvre ; Établit le bilan énergétique, les études de prospective énergétique et évalue les potentiels à moyen et long terme de la maîtrise de l'énergie grâce à son « Observatoire de la maîtrise de l'énergie »; Organise et diffuse les informations nécessaires aux besoins du développement de la maîtrise de l'énergie et développe des activités de communication et de sensibilisation dans ce domaine, et organise des programmes de formation en direction, notamment, des intervenants de la maîtrise de l'énergie, en partenariat avec les secteurs concernés. **I. B.**

DEVANT LA BAISSSE DES VACCINATIONS

Des maladies évitables repartent à la hausse

Depuis le 24 avril 2025, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires multiplient les alertes, à l'occasion de la Semaine mondiale de la vaccination. Face à une baisse des vaccinations, des maladies évitables repartent à la hausse dans le monde, telles que la rougeole, la méningite et la fièvre jaune, s'inquiète l'agence onusienne de la santé.

L'immunité collective, ce mécanisme qui protège les plus fragiles grâce à la vaccination massive, repose sur un principe simple : plus une population est immunisée, moins le virus circule. Les efforts de vaccination sont de plus en plus menacés par la désinformation, la croissance démographique, les crises humanitaires et les réductions budgétaires, qui compromettent les progrès accomplis et mettent en danger des millions d'enfants, d'adolescents et d'adultes, ont averti l'OMS, l'UNICEF et Gavi à l'occasion de la Semaine mondiale de la vaccination, qui se tient du 24 au 30 avril.

En 2023, 14,5 millions d'enfants n'ont reçu aucun vaccin de routine, selon les données conjointes de l'OMS, de l'UNICEF et de Gavi. Ce chiffre, en constante augmentation depuis 2019 (12,9 millions), confirme une érosion systémique du socle immunitaire mondial. Plus d'un enfant sur deux concerné vit dans un pays en conflit ou en situation de fragilité extrême.

« Les épidémies de maladies évitables par la vaccination augmentent dans le monde entier, mettant des vies en danger et exposant les pays à des coûts accrus pour traiter les maladies et répondre aux épidémies », a déclaré le directeur général de l'OMS, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus dans un communiqué publié le 23 avril 2025. Les chiffres sont éloquentes : en 2023, la rougeole a enregistré 10,3 millions de cas, en augmentation de 20 % par rapport à 2022. En l'espace d'un an, 138 pays ont signalé des cas, dont 61 confrontés à des flambées majeures. Jamais depuis 2019 un tel niveau n'avait été atteint. La méningite explose elle aussi en Afrique : au 1er trimestre 2025, plus de 5 500 cas suspects ont été recensés, avec près de 300 décès dans 22 pays. En 2024, ce chiffre culminait déjà à 26 000 cas.

Quant à la fièvre jaune, sa recrudescence est spectaculaire : 124 cas confirmés en Afrique cette année, et 131 cas dans quatre pays des Amériques. Ces maladies autrefois sous contrôle reviennent là où les campagnes vaccinales ont fléchi.

Cette remontée dramatique n'est pas une surprise. Elle est le fruit d'un retrait progressif des financements internationaux. Un audit de l'OMS mené dans 108 pays révèle que près de la moitié d'entre eux font face à des perturbations modérées à sévères dans leurs campagnes vaccinales. L'accès aux fournitures de base et la surveillance épidémiologique sont également entravés.

« La crise mondiale du financement limite sévèrement notre capacité à vacciner plus de 15 millions d'enfants vulnérables dans des pays fragiles et affectés par des conflits », a affirmé Catherine Russell, directrice exécutive de l'UNICEF. Les conséquences de ce désengagement sont claires : une baisse de la couverture vaccinale, un retour des foyers infectieux, et un cercle vicieux sanitaire qui menace de balayer 50 ans de progrès dans la réduction de la mortalité infantile.

BAISSE DES VACCINATIONS DANS LE MONDE

L'OMS, UNICEF et Gavi appellent à la poursuite des investissements dans les programmes de vaccination alors des coupes budgétaires se profilent.

Les épidémies de maladies pouvant être prévenues par la vaccination, telles que la rougeole, la méningite et la fièvre jaune, sont en augmentation dans le monde entier, et des maladies comme la diphtérie, qui ont longtemps été maîtrisées ou ont pratiquement disparu dans de nombreux pays, risquent de réapparaître. En réponse, les agences onusiennes appellent à une attention politique urgente et soutenue ainsi qu'à des investissements pour renforcer les programmes de vaccination



et protéger les progrès significatifs réalisés au cours des 50 dernières années en matière de réduction de la mortalité infantile.

« Les vaccins ont sauvé plus de 150 millions de vies au cours des cinq dernières décennies », a déclaré le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS. « Les réductions des financements consacrés à la santé mondiale mettent en péril ces acquis durement obtenus. Les épidémies de maladies pouvant être prévenues par la vaccination se multiplient dans le monde entier, mettant de nombreuses vies en danger et exposant les pays à des dépenses supplémentaires pour traiter les malades et lutter contre les épidémies. Les pays aux ressources limitées doivent investir dans les mesures les plus efficaces, et cela inclut les vaccins ».

RECRUDESCENCE DES ÉPIDÉMIES

Le nombre de cas de rougeole augmente chaque année depuis 2021, reflétant la baisse de la couverture vaccinale observée pendant et depuis la pandémie de Covid-19 dans de nombreuses communautés. Le nombre de cas de rougeole a atteint environ 10,3 millions en 2023, soit une augmentation de 20 % par rapport à 2022.

Les agences onusiennes estiment que cette tendance à la hausse devrait se poursuivre en 2024 et 2025, compte tenu de l'intensification des épidémies à travers le monde. Au cours des 12 derniers mois, 138 pays ont signalé des cas de rougeole, parmi lesquels 61 ont connu des épidémies importantes ou perturbatrices, un chiffre record depuis 2019.

Les efforts conjoints de l'OMS, de l'UNICEF, de Gavi et de leurs partenaires ont aidé les pays à élargir l'accès aux vaccins et à renforcer les systèmes de vaccination dans le cadre des soins de santé primaires, et ce malgré des défis croissants. Chaque année, la vaccination sauve près de 4,2 millions de vies en prévenant 14 maladies, dont près de la moitié en Afrique.

Les campagnes de vaccination ont permis d'éliminer la méningite A en Afrique dans la ceinture méningitique, et un nouveau vaccin qui protège contre cinq souches de méningite offre des perspectives prometteuses pour une protection plus large. Des efforts sont en cours pour étendre son utilisation dans le cadre de la réponse aux flambées épidémiques et de la prévention.

Des progrès ont également été réalisés dans la réduction des cas et des décès dus à la fièvre jaune grâce à l'augmentation de

la couverture vaccinale systématique et des stocks de vaccins d'urgence. Cependant, les récentes épidémies en Afrique et dans la région des Amériques soulignent les risques qui pèsent sur les zones où aucun cas n'a été signalé dans le passé, où la couverture vaccinale systématique est faible et où les campagnes de prévention présentent des lacunes.

En outre, ces deux dernières années ont été marquées par des progrès substantiels dans d'autres domaines de la vaccination. En Afrique, qui enregistre le taux de cancer du col de l'utérus le plus élevé au monde, la couverture vaccinale contre le HPV a presque doublé entre 2020 et 2023, passant de 21 % à 40 %, reflétant ainsi les efforts mondiaux coordonnés visant à éliminer le cancer du col de l'utérus. Les progrès en matière de vaccination se traduisent également par une augmentation de la couverture mondiale des vaccins conjugués contre le pneumocoque, en particulier dans la région de l'Asie du Sud-Est, ainsi que par leur introduction au Tchad et en Somalie, deux pays où la mortalité due à cette maladie est élevée.

Une autre étape importante a été franchie avec l'introduction à l'échelle infranationale de vaccins contre le paludisme dans près de 20 pays africains, ouvrant la voie à la survie d'un demi-million de personnes supplémentaires d'ici 2035, à mesure que d'autres pays adopteront ces vaccins et que leur déploiement s'accélérera dans le cadre de la lutte contre le paludisme.

Le prochain sommet mondial de Gavi, qui se tiendra le 25 juin 2025, vise à collecter au moins 9 milliards de dollars auprès des bailleurs de fonds afin de financer notre stratégie ambitieuse visant à protéger 500 millions d'enfants et à sauver au moins 8 millions de vies entre 2026 et 2030.

A.B

HADJ

Début des réservations des chambres d'hôtels à La Mecque

L'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtels à La Mecque (Arabie saoudite) pour le hadj 1446/2025 ont débuté, ce samedi à midi, pour les vols prévus du 10 au 15 mai, indique un

communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO).

"L'opération de réservation en ligne des chambres d'hôtels à la Mecque pour les pèlerins voyageant avec l'Office national

du pèlerinage et de la omra débute samedi 26 avril 2025 à 12h00 pour les vols prévus du 10 au 15 mai 2025, et ce, via le portail algérien du pèlerinage "bawabetelhadj.dz" et l'application

"Rakb Alhajj", précise le communiqué. Les réservations de chambres d'hôtels pour les autres vols seront programmées successivement, ajoute la même source.

SOCIÉTÉ CIVILE

Hamlaoui reçoit des représentants des étudiants algériens

La présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Mme Ibtissem Hamlaoui, a reçu, à Alger, des représentants de l'Organisation nationale des étudiants algériens (ONEA), conduits par le secrétaire général de l'Organisation, Mustapha Madi, a indiqué vendredi un communiqué de

l'ONSC. Cette rencontre, qui a eu lieu jeudi, s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres tenue par l'Observatoire avec les représentants du mouvement étudiant agrégé en Algérie. Pour rappel, Mme Ibtissem Hamlaoui, avait reçu, jeudi à Alger, des représentants de plusieurs associations nationales, locales et

juvéniles, indique un communiqué de l'Observatoire.

Elle avait indiqué à cette occasion que «les portes de l'instance sont ouvertes à tous les acteurs de la société civile sans exception aucune, en sus de ses différentes plateformes mobilisées pour élargir les concertations et les proposi-

tions». De leur côté, les présidents et représentants des associations avaient exprimé "leur satisfaction quant aux nouvelles orientations de l'Observatoire", réaffirmant "leur engagement à coordonner avec l'ONSC afin de réaliser tous les objectifs communs servant l'intérêt général du pays".

IRAN ET ÉTATS-UNIS

Troisième série de pourparlers indirects

Ces discussions font suite à deux premières réunions tenues à Mascate le 12 avril et à Rome le 19 avril, également sous médiation omanaise. Les deux parties ont qualifié ces échanges de "constructifs", signalant des progrès dans la définition des principes d'un futur accord.

La troisième série de pourparlers indirects entre l'Iran et les États-Unis a débuté samedi dans la capitale omanaise, Mascate, sous la médiation d'Oman, a rapporté la télévision d'État iranienne.

La délégation iranienne est conduite par le ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, tandis que l'envoyé spécial américain pour le Moyen-Orient, Steve Witkoff, dirige la délégation des États-Unis.

Ces négociations, qui incluent des discussions techniques au niveau des experts et des pourparlers diplomatiques de haut niveau, visent à explorer les conditions d'un éventuel accord sur le programme nucléaire iranien. Ces discussions font suite à deux premières réunions tenues à Mascate le 12 avril et à Rome le 19 avril, également



sous médiation omanaise. Les deux parties ont qualifié ces échanges de "constructifs", signalant des progrès dans la définition des principes d'un futur accord.

Ce processus intervient dans un contexte marqué par le retrait unilatéral des États-Unis de l'accord nucléaire (JCPOA) en 2018 sous la pré-

sidence de Donald Trump. En mars 2025, une lettre attribuée à Trump, transmise via les Émirats arabes unis au guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, avait appelé à des négociations directes tout en incluant des mises en garde.

L'Iran avait répondu par l'intermédiaire d'Oman, ouvrant

la voie aux pourparlers actuels.

Aucun détail n'a été communiqué sur les avancées spécifiques de cette troisième série de discussions, mais les négociations sont suivies de près, alors que Téhéran et Washington cherchent à réduire les tensions autour du dossier nucléaire.

PAKISTAN

Neuf terroristes tués au Baloutchistan

Neuf terroristes ont été tués au cours d'une opération de police dans la province pakistanaise du Baloutchistan (sud-ouest), a annoncé vendredi le Département de lutte contre le terrorisme (CTD). L'opération a été menée dans la zone de Khanoi Baba à la suite d'informations faisant état de la présence de terroristes, selon le CTD.

Un échange de tirs a éclaté au cours du raid, entraînant la mort des terroristes. Les forces de sécurité ont découvert une cache d'armes et d'explosifs, dont des armes à feu automatiques, des grenades et des munitions.

«Les personnes tuées étaient liées à plusieurs actes de terrorisme et étaient surveillées par les forces de l'ordre», a déclaré Shahid Rind, porte-parole du gouvernement provincial. Il a indiqué que la sécurité avait été renforcée dans la zone et que l'enquête se poursuivait. Le ministre en chef du Baloutchistan, Sarfraz Bugti, a félicité le CTD et les forces de l'ordre pour le succès de l'opération.

«Les forces de sécurité jouent un rôle essentiel dans la défense du Baloutchistan», a-t-il dit dans un communiqué. «Ceux qui tentent de perturber la paix n'y parviendront pas».

IRAN

Puissante explosion dans un important port du sud du pays

Une puissante explosion s'est produite samedi en Iran dans un important port commercial du sud du pays, a rapporté la télévision d'État, ajoutant que la cause du sinistre n'est pas connue. «Une puissante explosion s'est produite dans un quai du port de Rajai», situé à plus d'un millier de kilomètres au sud de la capitale Téhéran, a déclaré un responsable de l'administration portuaire, Esmail Malekizadeh, à la télévision d'État.

CHINE

Xi Jinping appelle à «surmonter» les défis pour fabriquer des puces IA

Le président chinois Xi Jinping a appelé la Chine à «surmonter» les défis liés au développement des technologies clés en intelligence artificielle (IA), dont les puces et les logiciels.

La Chine a pour ambition de dominer le secteur de l'IA, un objectif compliqué par le bras de fer commercial avec Washington qui pourrait priver encore davantage l'industrie chinoise de certaines technologies clés.

Face à ces défis, «la Chine doit continuer à renforcer la recherche fondamentale, concentrer (ses) efforts pour surmonter les défis liés aux technologies clés telles que les puces avancées et les logiciels

fondamentaux, et construire un système d'IA autonome», a affirmé le dirigeant chinois Xi Jinping, selon des propos relayés par l'agence officielle Chine nouvelle. Depuis le lancement de ChatGPT en novembre 2022, les modèles d'IA générative se sont multipliés aux États-Unis et en Chine.

La start-up chinoise DeepSeek, fondée en 2023, a chamboulé le monde de l'IA en janvier avec son robot conversationnel R1, égalant à moindre coût les performances de ses concurrents américains. Mais le président chinois a reconnu vendredi que l'industrie chinoise avait encore des «lacunes», selon l'agence chinoise.

Il est «essentiel» de «promouvoir l'auto-suffisance» dans le domaine, a-t-il ajouté. Pour ce faire, un «soutien politique» est indispensable, a souligné Xi, citant notamment «une combinaison de politiques telles que les droits de propriété intellectuelle, la fiscalité, les achats publics et l'ouverture des infrastructures». Plus tôt ce mois-ci, le PDG de Nvidia, Jensen Huang, a déclaré lors d'une visite à Pékin vouloir «continuer à être très présent sur le marché chinois» et «jouer un rôle positif dans la promotion de la coopération commerciale entre les États-Unis et la Chine», ajoute la même source.

JAPON

Mesures d'urgence pour faire face aux droits de douane américains

Le gouvernement japonais a présenté vendredi un ensemble de mesures économiques d'urgence pour atténuer l'impact de l'augmentation des droits de douane américains, ont rapporté des médias locaux. Le paquet se compose de cinq piliers, y compris un soutien au financement des entreprises et des mesures visant à stimuler la consommation, dans le but d'atténuer les craintes que les droits de douane américains puissent peser sur les exportations du Japon, ce qui pourrait avoir un impact important sur l'économie dans son ensemble. Selon les médias locaux, le gouvernement s'est également engagé à réduire, dès le mois prochain, le prix de l'essence et du diesel de dix yens par litre, à fournir des subventions pour les factures énergétiques et à envisager d'étendre la portée des prêts à taux réduit pour les petites entreprises.

Lors d'une réunion visant à définir le programme d'aide, le Premier ministre Shigeru Ishiba a déclaré que les taxes américaines pourraient «nuire considérablement aux industries nationales qui sont à la base de notre pays, telles que l'automobile et l'acier». «Il est extrême-

ment important que nous fassions clairement comprendre aux États-Unis que les entreprises japonaises ont apporté une contribution significative à l'économie américaine par le biais d'investissements et de créations d'emplois», a ajouté M. Ishiba. Le ministre de la Revitalisation

économique, Ryosei Akazawa, représentant principal du Japon dans les négociations tarifaires avec l'administration du président américain Donald Trump, prévoit un voyage de trois jours aux États-Unis à partir de mercredi prochain pour une deuxième série de discussions avec

des responsables américains. La deuxième visite officielle de M. Akazawa à Washington est considérée comme une occasion pour le Japon d'obtenir des exemptions ou des révisions des tarifs douaniers imposés par l'administration américaine.

PRÉVU D'ICI LE 2 MAI

La RDC et le Rwanda cheminent vers un accord de paix

La République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda ont signé vendredi à Washington, une déclaration de principes visant à restaurer la paix dans l'est de la RDC, a annoncé le ministère congolais des Affaires étrangères. Les deux pays ont réaffirmé leur respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, leur volonté de résoudre les différends par des moyens pacifiques, de favoriser le retour volontaire et sécurisé des personnes déplacées, ainsi que de mettre en place un cadre d'intégration économique régionale. La déclaration précise que la RDC et le

Rwanda ont convenu de «créer un avant-projet d'accord de paix» d'ici le 2 mai. En janvier 2025, le ministère congolais des Affaires étrangères a rappelé son diplomate en poste à Kigali, et exigé que le Rwanda mette fin à toutes ses activités diplomatiques et consulaires sur le sol congolais. La déclaration de principes ouvre la voie à un accord de paix définitif et donne un nouvel élan aux efforts en cours menés par les processus dirigés par l'Afrique, a indiqué Olivier Nduhungirehe, ministre des Affaires étrangères du Rwanda. Pour Thérèse Kayikwamba Wag-

ner, cheffe de la diplomatie congolaise, la signature de la déclaration annonce un nouvel espoir. L'est de la RDC, riche en ressources minières, reste un foyer de tensions, avec de nombreux groupes armés cherchant à contrôler des ressources telles que le coltan, l'étain, le tantalite et l'or. Selon les Nations Unies, environ un million de personnes, dont quelque 400.000 enfants, ont été nouvellement déplacées depuis fin janvier. Ce chiffre pourrait encore augmenter alors que les hostilités se poursuivent dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

DEMI-FINALE RETOUR DE LA COUPE DE LA CAF

Le CS Constantine pour sauver l'honneur

Marouane A.

Avant été balayé au match aller à Berkane sur le score sans appel de (4/0), par le RSB, le CS Constantine tentera de terminer cette compétition avec honneur, lors de la manche retour de la demi-finale de la Coupe de la Confédération africaine prévue au stade du Chahid Hamlaoui à Constantine. Les Vert et Noir tenteront d'oublier ce match aller et de se concentrer uniquement sur la manche retour pour essayer de réussir un match honorable digne du club de la ville du Vieux Rocher. Certes, le score de la première manche a été frustrant, mais le football est ainsi fait et ces expériences bonnes ou mauvaises ne pourraient qu'aider le club à grandir, sachant que c'est la première fois que le CSC atteint ce tour, après avoir éliminé en quarts de finale le détenteur du trophée de 2023. Les gars de la ville de l'antique Cirta savent ce



qui les attend lors de cette rencontre face à Berkane, qui reste une équipe rompue à ce genre de compétition, sachant qu'elle joue pratiquement à chaque fois les premiers rôles et atteint des tours avancés, elle qui avait animée la finale de la saison dernière et qu'elle a perdue face aux Egyptiens du Zamalek. Il est

clair que les Marocains chercheront encore une fois à aller en finale pour la deuxième fois consécutive et pourquoi pas tenter de prendre sa revanche et remporter ce titre.

MADOUÏ VEUT DES GUERRIERS

Conscient que ce genre de matchs se joue avec le cœur, le

coach du CSC, Kheireddine Madoui a demandé à ses joueurs de tout donner sur le terrain et de se comporter en guerriers. Le driver des Vert et Noir sait ce qui attend son team qui a perdu sur un score lourd à l'aller, en raison de fautes individuelles des défenseurs et du gardien Bouhalfaya, mais cela ne l'em-

pêche pas de croire en la capacité de ses poulains à présenter une meilleure copie et donner une bonne version lors de cette deuxième manche à Constantine devant les milliers de Sanafirs qui seront tous derrière l'équipe pendant les 90 minutes de cette partie. Cela ne coûte rien d'essayer de déstabiliser cette équipe du RS Berkane, surtout qu'on a vu qu'en football tout reste possible et il faut juste croire en ses capacités et jouer sans pression. La balle sera dans le camp des joueurs appelés à tout donner durant cette rencontre qui sera pour l'histoire, étant donné que les clubistes savent qu'ils sont entraînés d'amorcer leur apprentissage dans cette compétition africaine, dans l'espoir de la disputer à nouveau, sachant que cela passe par un retour en force en championnat ou le club marque le pas. Qui sait sans doute que ce match sera le prélude à une renaissance. **M. A.**

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCO se donne de l'air

Le MC Oran a réalisé l'opération de la journée, dans l'optique du maintien, en disposant dans un match qui s'est joué à domicile face à l'Olympique Akbou (1-0), alors que la lanterne rouge l'US Biskra s'est enfoncée davantage, en concédant l'égalisation dans le temps additionnel en déplacement face à l'ASO Chlef (1-1), lors de la suite de la 24e journée disputée vendredi après-midi. Sur son stade fétiche d'Ahmed Zabana, les Oranais ont dû attendre la seconde période pour remporter une précieuse victoire, face à un concurrent direct

pour le maintien. Le MCO a trouvé la faille, sur un penalty transformé par Dahar à la 53e minute de jeu. Il s'agit d'un coup d'arrêt pour le club akbouzien, qui restait sur une victoire et deux nuls.

A l'issue de cette victoire, les "Hamraoua" remontent à la 10e place au classement avec 27 points, alors que l'O.Akbou stagne provisoirement à la 12e place, en compagnie de l'USM Khenchela, avec 25 points chacun. Au stade Mohamed Boumezrag de Chlef, l'USB a raté l'occasion d'emporter trois points

précieux, dans l'optique du maintien. Pourtant, les gars des "Ziban" ont ouvert le score grâce au buteur maison Saâd, en début de la seconde période (57e). Alors que les Biskris croyaient tenir un succès précieux, l'attaquant chélifien le Togolais Avotir, a surgi dans le temps additionnel (90e+5) pour arracher le point du nul, et éviter à son équipe une troisième défaite de suite. Si l'USB reste scotchée à la position de lanterne rouge (16e, 20 pts), l'ASO remonte provisoirement à la 8e place avec 29 unités, et un match en retard à disputer le mercredi

30 avril en déplacement face à l'USM Alger. En ouverture de cette 24e journée, le Paradou AC et l'ES Sétif, se sont neutralisées jeudi au stade Nelson-Mandela de Baraki (0-0). Le PAC a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu de terrain Yettou à la 74e minute. Après ce nul, le PAC qui aligne un quatrième match sans victoire, stagne à la 7e place au tableau avec 32 points, alors que l'Entente occupe la quatrième position avec 35 unités, et revient provisoirement à cinq points du podium. **M.A.**

CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

Sadi assiste aux travaux du Comité exécutif

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, s'est rendu hier, samedi à Accra (Ghana), pour assister à la première réunion du Comité exécutif de la Confédération africaine

de football (CAF). Le président de la FAF a été élu au sein du Comité exécutif de la CAF lors de la 14e Assemblée générale extraordinaire de l'instance continentale, tenue le 12 mars dernier au Caire (Egypte). Seul candidat éligible pour la région Nord du continent après le retrait du Tunisien Hussein Jenayah, l'Algérien a été élu, par acclamation, par les membres de l'Assemblée générale extraordinaire de la CAF. Cette élection marque le retour de l'Algérie au sein du Comex, après huit années d'absence.

Cette réunion, qui s'est déroulée en marge du Championnat d'Afrique scolaire 2025, devait prendre des décisions clés visant à renforcer le développement du football africain à tous les niveaux. Conformément aux dispositions des statuts de la CAF, les nouveaux vice-présidents de la CAF seront élus lors de la réunion. L'élection des vice-présidents n'est pas seulement une exigence de gouvernance majeure, leurs rôles sont d'une grande importance pour le développement du football afri-

cain. La réunion a été présidée par le président de la CAF, le Sud-africain Patrice Motsepe, réélu récemment pour un nouveau mandat de 4 ans par les 54 associations membres de la CAF, et devait discuter des questions d'actualité du football africain, y compris les programmes de développement, les compétitions et la gouvernance. La réunion s'est concentrée également sur les initiatives et programmes de la CAF pour la promotion de l'excellence du football en Afrique.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO Les Algériens arrachent 7 médailles

Les judokas algériens ont remporté sept médailles (2 argent, 5 bronze) à l'issue des combats de la première journée Championnats d'Afrique individuels, disputés vendredi à Abidjan (Côte d'Ivoire). Les médailles en argent ont été obtenues par Houria Kaddour (-48 kg) battue en finale par la Tunisienne Oumaima Bedioui et Faïza Aïssahine (-52 kg), qui s'est inclinée face à Soumaya Iraoui. Toujours dans le tableau féminin, Khadidja Bekheira (-57 kg) et Amina Belkadi (-63 kg) se sont adjugées les médailles de bronze en s'imposant, respectivement, devant la Sud Africaine Donne Breytenbach et l'Égyptienne Habiba Hussein.

Les autres breloques en bronze ont été l'œuvre des judokas Rachid Cherrad (-66 kg), vainqueur en match de classement contre l'Ivoirien Ismael Alhassane, Ahmed Mehibel (-73 kg), qui a battu le Camerounais Enzy Kom Teddy et

ELIMINATOIRES DU MONDIAL FÉMININ U17

Un parcours honorable pour les Vertes

La sélection algérienne féminine de football des moins de 17 ans (U17) a tenu tête, vendredi soir au stade Mustapha Tchaker de Blida, à une redoutable formation nigérienne en décrochant le match nul (0-0), dans le cadre du troisième et dernier tour des éliminatoires de la Coupe du Monde U17 2025, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site offi-

ciel. Malgré l'élimination suite au revers (4-0) subi à l'aller à Lagos, les Algériennes ont livré une prestation courageuse et appliquée qui mérite le respect, précise la FAF. Sous la houlette du sélectionneur, Abdenour Mira, les Vertes peuvent être fières de leur parcours. Pour la première fois de leur histoire, elles ont atteint ce stade avancé des éliminatoires, signe

d'une progression encourageante pour l'avenir du football féminin en Algérie, a-t-on ajouté. L'Afrique sera représentée au Mondial par quatre sélections, plus le pays organisateur. La dernière édition de la Coupe du monde des U17, disputée en République dominicaine, avait été remportée par la Corée du Nord en 2024, aux dépens de l'Espagne (1-1, aux t.a.b : 4-3).

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE

Farid Saadi décroche trois médailles d'or

L'Algérien Farid Saadi (96kg) s'est illustré lors des épreuves de la troisième journée du Championnat d'Afrique d'haltérophilie séniors, disputées vendredi à Moka en île Maurice, en décrochant les trois médailles d'or de sa catégorie (arraché, épaule et jeté, total). Sa compatriote Nihad Belounis (76kg) s'est également distinguée lors de cette journée de compétition en décrochant trois médailles d'argent (arraché : 84 kg,

épaule et jeté : 107 kg, total : 191 kg), tout comme Samir Fardjallah (-73 kg) auteur de trois autres breloques en argent (arraché : 152 kg, épaule et jeté : 180 kg, total : 332 kg). De son côté, Mohamed Meknaci (81 kg) s'est adjugé trois médailles en bronze. A l'issue des épreuves de la troisième journée de compétition, l'Algérie a récolté une moisson de 17 médailles (3 or, 6 argent, 8 bronze).

FRANCE

Le PSG battu à domicile par Nice

Paris ne restera pas invaincu en championnat en 2024-2025. A quatre jours de sa demi-finale aller de Ligue des champions face à Arsenal, le PSG a chuté à domicile 3-1 face à Nice vendredi soir en ouverture de la 31e journée de Ligue 1.

Pour sa première titularisation de la saison, le milieu niçois, Morgan Sanson, absent sept mois à cause d'une fracture à la cheville, revenu à la compétition en mars, a inscrit un doublé au Parc des Princes (34e et 46e) et, bien aidé par les multiples arrêts de Marcin Bulka, son gardien, homme du match, a empêché le Paris SG de battre le record d'invincibilité de Nantes de 32 rencontres sans défaites établi lors de la saison 1995.

Celui de Paris restera bloqué à 30. Face à Nice, Luis Enrique a pourtant aligné son équipe-type, remisant la tentation de faire tourner son effectif, en baisse de régime depuis un mois.

Ni le capitaine Marquinhos, ni son trio d'attaque Kvaratskhelia-Dembélé-Doué, ni personne n'a néanmoins empêché le PSG de sombrer.

En première période, Paris a eu 73% de possession de balle, campé dans la surface niçoise, obtenu 10 occasions, mais, déjà, Paris a failli rentrer au vestiaire, mené d'un but. Acculés dans leur camp,



incapables de se défaire du contre-pressing parisien, remis uniquement aux cinq arrêts de leur gardien de but polonais pour rester en vie, les Aiglons ont profité de leur seule occasion du premier acte pour ouvrir le score.

A la 34e minute, sorti de nulle part, Badredine Bouanani a glissé un ballon à ras de terre au point de penalty et entre les deux défenseurs centraux parisiens pour Sanson, parti dans le trou et qui a trompé Gianluigi Donnarumma en plaçant son tir sous le portier italien. Et si Fabian Ruiz,

grâce à une passe majestueuse d'Ousmane Dembélé, encore muet face aux buts, a permis à Paris de refaire son retard avant la mi-temps (1-1, 41e), l'embellie parisienne n'aura finalement duré que 20 minutes, mi-temps comprise. Dès la reprise du jeu, Sanson le trentenaire s'est glissé entre Marquinhos et Achraf Hakimi pour reprendre de volée un centre de Jonathan Clauss (2-1, 46e) et a donné un avantage définitif à Nice. Beaucoup moins incisif qu'en première période, Paris a toutefois repris le

monopole du ballon, en ralentissant son rythme au fur et à mesure que le match avançait. Nice en a profité pour se mettre définitivement à l'abri grâce à un coup franc de Hicham Boudaoui repris de la tête par Youssouf Ndayishimiye, élevé plus haut que tout le monde (3-1, 70e).

Mené de deux buts, Paris a baissé pavillon, dégouté par Marcin Bulka en feu et auteur de deux nouveaux sublimes arrêts au tout début du temps additionnel et d'un troisième face à Bradley Barcola (90e+4).

COUPE D'ANGLETERRE

Manchester City favori

La saison manquée de Manchester City a décollé son étiquette de favori avant la demi-finale de Coupe d'Angleterre contre Nottingham Forest, dimanche (17h30), et il paraît difficile de prédire qui affrontera ensuite Crystal Palace ou Aston Villa, les deux autres rescapés. La doyenne des compétitions de clubs a abandonné plusieurs géants sur le bord de la route à mesure que Wembley se rapprochait: Arsenal d'abord, Chelsea et Liverpool ensuite, puis Manchester United et Newcastle. Des quatre demi-finalistes, Manchester City a bien entendu le plus grand pedigree et la plus grande expérience, et peut-être aussi la plus grande équipe. Mais dans une saison où rien n'a filé droit, ou presque, les Sky

Blues n'arrivent pas aux portes de la finale avec un optimiste débordant, ni un effectif tout à fait complet. L'infirmerie était encore bien remplie, mardi contre Aston Villa (2-1), et à tous les étages: le gardien Ederson, les défenseurs Nathan Aké et John Stones, le milieu Rodri et l'attaquant Erling Haaland, blessé à une cheville depuis le tour précédent contre Brighton (0-0, 4-3 tab). Pep Guardiola, réputé pour ses coups tactiques, évolue depuis plusieurs matches avec deux milieux de terrain reconvertis en défenseurs, le jeune Nico O'Reilly à gauche et l'offensif Matheus Nunes à droite. "Si vous m'aviez dit au début de la saison qu'à la fin nous nous battrions pour la finale de la coupe d'Angleterre ou pour

nous qualifier pour la Ligue des champions avec Nico et Matheus comme arrières latéraux, j'aurais dit: +mais de quoi est-ce que vous parlez?+", a commenté l'entraîneur après le succès de mardi, arraché dans le temps additionnel grâce à Nunes.

UNE SAISON BLANCHE ?

Guardiola a tiré une croix sur la Premier League depuis bien longtemps, sur la Coupe de la Ligue également (élimination en septembre), et il ne lui reste que la Cup pour espérer remporter un titre domestique cette saison. Le Catalan n'a connu jusqu'ici qu'une saison blanche sur le sol britannique, lors de son premier exercice en 2016/17. Depuis, il a

LE REAL SUSPEND SES ACTIVITÉS MÉDIAS

Tebas estime que «c'est une prise de pouvoir»

La guerre entre Javier Tebas et le Real Madrid continue. Alors que le club madrilène a suspendu ses activités médias à la veille de la finale de la Coupe du Roi, samedi à 22h, contre Barcelone, le président de la Liga a dénoncé le comportement du Real Madrid. "Ce n'est pas du football, c'est une prise de pouvoir", a-t-il d'abord écrit, avant de dresser une liste des cibles du club madrilène - lui-même, Aleksander Ceferin, Rafael Louzán, les commentateurs de télévision et la réforme de l'arbitrage. "Et maintenant, après les déclarations des arbitres, lassés du harcèlement constant de la télévision du Real Madrid, il répond comme il sait le faire", poursuit Javier Tebas alors que le Real Madrid a suspendu sa participation à la conférence d'avant-match, à l'entraînement prévu ce vendredi soir et aux photos officielles, ainsi qu'aux événements institutionnels prévus d'ici le match. Tout a commencé vendredi après-midi, lors de la traditionnelle conférence d'avant-match des arbitres. Ricardo de Burgos Bengoetxe (arbitre principal), en pleurs, et Pablo González Fuertes (arbitre chargé du VAR) ont dénoncé les pressions de la chaîne de télévision Real Madrid TV. Dans une vidéo, celle-ci avait notamment remis en question l'homme au sifflet et listé ses erreurs supposées en défaveur des Merengue. Particulièrement en colère après les déclarations de Pablo González Fuertes, qui s'est montré plus offensif que son collègue et a assuré que les arbitres n'allaient "pas continuer à permettre ce qui se passe", le Real Madrid a alors décidé de suspendre toutes ses activités médias. "(Le Real Madrid) ne proteste pas, il pousse. Il ne se plaint pas, il menace. Il ne désapprouve pas, il punit. Il ne veut pas améliorer le football, il veut son propre football. Et le plus grave n'est pas qu'il essaie. Le plus grave est que beaucoup le permettent, y consentent et l'aident, a conclu Javier Tebas.

IL A CHOISIS SA RECONVERSION

Evra devra combattre en MMA à Paris

Quand on lui a demandé quel adversaire il souhaiterait affronter, Patrice Evra a répondu Luis Suarez sans hésiter, du fait de leurs différends passés sur les terrains de football.

Cette fois, les «high kick» seront autorisés pour Patrice Evra. Retraité du ballon rond depuis 2018, l'ancien capitaine de l'équipe de France et joueur emblématique de Manchester United va retrouver les terrains de sport.

Mais pas ceux auxquels on pouvait s'attendre. Dans un communiqué publié par la Professional Fighters League (PFL), repéré par L'Équipe, l'ancien footballeur

professionnel officiera pour la première fois dans un octogone de MMA le 23 mai prochain.

«Je m'entraîne depuis des années avec les meilleurs au monde, et eux aussi vous diront que je suis prêt. Je vais offrir un show à l'Accor Arena le 23 mai, venez assister au spectacle», indique Patrice Evra vendredi.

Si elle peut surprendre, c'est loin d'être une annonce inattendue pour les amateurs de MMA, sport dont raffole Patrice Evra en plus d'être un ami proche d'un spécialiste français de la discipline, Cédric Doumbé. Son premier combat

officiel aura donc lieu dans le cadre du PFL Europe Paris.

A cette heure, son adversaire n'est pas encore connu, mais son nom «suivra prochainement».

Et quand l'ancien joueur de l'équipe de France aux 83 sélections entre 2004 et 2016 a été questionné par les organisateurs sur son adversaire de rêve pour ce premier match, c'est au football qu'il a fait référence.

Citant le nom de l'ex-international uruguayen Luis Suarez. «Je paierai de ma poche. Il peut même me mordre», a-t-il ironisé sur X.

SPÉCIALISTE DU «HIGH KICK»

Il faut rappeler que les deux hommes partagent un passif houleux depuis que l'ancienne star du Barca et Liverpool avait été accusée par le joueur français d'insultes racistes à son rencontre lors d'un match de Premier League en 2011. Des faits que Luis Suarez a toujours nié, malgré ses huit matches de suspensions à l'époque des faits. Plus une amende salée de 47 800 euros. «Le cas Evra était faux. J'ai été accusé sans preuve. Mais c'est du passé», avait indiqué le joueur uruguayen connu pour avoir mordu deux joueurs au cours de sa carrière.

TRACE LAISSÉE APRÈS EXPÉRIENCE	ÉMIETTÉE	LA MEILLEURE EST LA PLUS CHÈRE	BANDAGE À LA GOMME	CHAÎNE DE RADIO	AGIR EN TOUTE LUMIÈRE	CACHÉE AU PLUS PROFOND
RAIRE	MANQUE D'ATTENTION	SOUVERAIN HÉRÉDITAIRE	VAGUE DANS LE STADE		PAIRE DE Jumeaux	
IMPRODUCTIF		ÉQUIPE SPORTIVE		LE SIXIÈME SUR DOUZE		
JEUNES FAUVES					DOMAINE DE LA BEAUTÉ	
					APERÇU	
À RENDRE						
ÉTOFFE DE LAINE					CHANGER DE CARAPACE	COMME UNE PURÉE DE POIS
EXERCICE DE GYMNASTIQUE	SE FAIRE DESIRER	PASCAL EN BREF				
					BOÎTE À GERER	
					ATTACHÉ AU LICENCIÉ	
BAVARD SUR PERCHOIR		PEU VIF	PIQUE AVEC DES DÉS	ÎLE À L'EST DE LA CORSE		
MISE EN ORDRE		ELLE SE FROISSE AU CARREFOUR	ESSOR RE-TENTISSANT	ISOLÉ		
		BASTONNER				
		AUBISQUE OU VARS				CIRCONSTANCE PARTICULIÈRE
MÉTAMORPHOSE LA BRUNETTE					EXTRAIT VÉGÉTAL	
PRONOM PERSONNEL					SERT À DÉSIGNER	
		CONVOYEUR D'OR NOIR				PRÉCISE UNE POSSESSION
NE SUPPORTE RIEN ET LE FAIT SAVOIR			CONIFÈRES À AIGUILLES CADUQUES			



MOTS MÉLANGES

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT

- Comme une tête de meneur.
- Épris.
- Approuve en signant.
- Situé de droit. Assez !
- Carte à abattre. Frigorifiés.
- Orfèvre de Dagobert.
- Relatif à la mort. Cassé.
- Découpage d'un feuilleton.
- Cœur du pain. Soirée officielle.
- Grouper en un lieu.
- Spectacle au Japon. L'Europe de maintenant. Do d'antan.
- Fait un choix. Madame en abrégé.

VERTICALEMENT

- D'une manière acceptable.
- Troubles affectifs. Il fait dresser les cheveux sur la tête. D'un jaune éclatant.
- Moi et d'autres. Un passage pour le paludier.
- Appris. Triste son de cloche. Bernée.
- Chercheur muni d'une pioche.
- Huile de fleur d'oranger. Degré de judoka.
- Un problème qui vient du toit. Gaz de ballons.
- Viennent avec grand plaisir. Chaîne franco-allemande.

«BIEN-ÊTRE SANITAIRE» DU DR GUEMACHE DJAMEL

Réparer des liens rompus ...

Il y a des projets de recherche qui restent entre les murs de l'université. D'autres, au contraire, s'en échappent, nourrissent des idées neuves, prennent racine dans les villages, les champs, les traditions. C'est le cas du travail de M. Guemache Djamel, docteur en management, qui a consacré sa thèse (soutenue en février 2022 sous la direction du professeur M'hamed Merdji) aux huiles essentielles et végétales en Algérie. Une étude minutieuse, complétée par la publication d'un ouvrage, *Bien-être sanitaire*, qui explore tout ce que ces produits naturels ont à offrir, bien au-delà de leurs vertus médicinales.

Samy Terki

Car ces huiles ne soignent pas seulement les corps. Elles peuvent aussi réparer des liens rompus, entre le consommateur et son environnement, entre les zones rurales et les circuits économiques, entre le passé des savoirs ancestraux et l'avenir de l'innovation durable. L'auteur a identifié et étudié 90 huiles végétales et essentielles. Chacune a été passée au crible, sa composition chimique, ses effets thérapeutiques, ses usages traditionnels. Huiles de figue de barbarie, de lentisque, de myrte, de romarin... Toutes racontent une histoire. Celle d'un territoire, d'un climat, d'un savoir-faire transmis par les mains, pas par les manuels. Mais au-delà de la santé, c'est tout un modèle économique qui se dessine. Le marché mondial des huiles naturelles représentait plus de 25 milliards de dollars en 2022. Il est en croissance constante. L'Algérie, avec sa biodiversité exceptionnelle, a sa place à prendre. Elle peut le faire à condition de structurer une filière solide, d'investir dans la transformation locale et de miser sur la qualité, la traçabilité, l'authenticité. Dans ce projet, la figure centrale, c'est le consommateur. Ou plutôt, comme le suggère l'auteur, le «consomm'acteur». Celui qui ne se contente plus d'acheter, mais qui choisit en conscience, oriente les marchés, influence les producteurs. Celui qui revient vers des produits simples, locaux, naturels,

parce qu'il en a compris l'intérêt, pour lui, pour sa santé, pour la planète. C'est une dynamique lente, mais réelle. Elle est nourrie par les crises sanitaires, les limites des traitements classiques, les effets secondaires des médicaments, mais aussi par un besoin plus profond de renouer avec la terre, avec le vrai. Ce que propose ce travail, c'est aussi une vision du développement local. Les zones rurales, souvent marginalisées, regorgent de plantes rares, d'usages oubliés, d'huiles précieuses. En les valorisant (à travers des labels, des cahiers des charges, des normes adaptées à l'exportation), l'Algérie peut créer de nouveaux emplois, renforcer sa sécurité alimentaire et sortir de la dépendance aux hydrocarbures. Mais cela demande un effort collectif, chercheurs, agriculteurs, laboratoires, pouvoirs publics, tous doivent se réunir autour de cette idée simple et puissante, on peut produire autrement, et mieux.

ET MAINTENANT ?

Aujourd'hui, ce travail n'est plus une hypothèse de laboratoire. Il est porté par des chiffres, des analyses, mais surtout par une conviction, celle que la santé, l'économie et l'écologie peuvent avancer ensemble. Que dans les huiles d'une fleur de montagne ou d'un fruit oublié se cache peut-être une réponse aux grandes questions de demain. Et que ces réponses, l'Algérie les porte en elle, depuis toujours. S. T.



GUEMACHE DJAMEL, CHERCHEUR DANS LE DOMAINE DES HUILES ESSENTIELLES :

«Ce savoir s'est peu à peu perdu» !

Propos recueillis par Samy Terki

Le Dr Djamel Guemache rappelle, dans cet entretien, que «la médecine traditionnelle occupe une place importante dans notre histoire, avec un savoir-faire ancien autour des extraits de plantes. Depuis des siècles, on utilise les huiles essentielles en Algérie.»

L'EXPRESS : QU'EST-CE QUI VOUS A PERSONNELLEMENT MOTIVÉ À TRANSFORMER UNE PARTIE DE VOTRE THÈSE EN LIVRE GRAND PUBLIC ?

Dr Guemache : Dans ma thèse, je me suis intéressé aux produits de terroir algériens et aux opportunités qu'ils peuvent saisir sur un marché mondial en pleine transformation. Depuis la crise du COVID-19, on voit un vrai retour à la terre, les gens cherchent à se soigner autrement, à se protéger naturellement, à retrouver dans leur consommation un «gage» de santé et de prévention. C'est dans ce contexte qu'est né ce que j'appelle le «bien-être sanitaire» : une nouvelle manière de consommer, où la santé et le bien-être ne font plus qu'un. D'un côté, des produits pour prévenir ou traiter certaines maladies ; de l'autre, des produits pour embellir, détendre et apaiser. En étudiant de près cette «évolution» à travers une analyse SWOT, j'ai découvert que les produits de terroir algériens ont de formidables cartes à jouer. Grâce à la richesse de leurs origines géographiques et culturelles, ils ont tout pour plaire à un public mondial, à condition de s'aligner sur les standards de qualité et de certification exigés à l'international. L'Al-

gérie a cette force rare, un territoire immense, avec une diversité climatique et culturelle que peu de pays peuvent revendiquer. Cette richesse peut devenir un véritable moteur de développement pour nos campagnes, à travers des produits de niche capables de trouver leur place sur des marchés spécialisés partout dans le monde.

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS LE FAIBLE INTÉRÊT POUR LES HUILES ESSENTIELLES ET VÉGÉTALES EN ALGÉRIE, MALGRÉ LEUR POTENTIEL ?

Le manque de culture de consommation est l'une des principales raisons pour lesquelles les huiles essentielles et végétales sont si peu utilisées aujourd'hui. Pourtant, la médecine traditionnelle occupe une place importante dans notre histoire, avec un savoir-faire ancien autour des extraits de plantes. Depuis des siècles, on utilise les huiles essentielles en Algérie. Par exemple, l'huile d'euphorbe, qui doit son nom au médecin du roi Juba II, était connue pour ses bienfaits. Chez les Touaregs, beaucoup de plantes étaient utilisées pour soigner les morsures de scorpions et de serpents. En Kabylie aussi, jusqu'aux années 80, les gens se soignaient naturellement avec des huiles d'olive, de lentisque, de rose musquée, ou encore d'ortie et de l'inule, aussi bien pour traiter certaines maladies que pour prendre soin de leur peau. Aujourd'hui, on est face à une vraie rupture : ce savoir, qui se transmettait de génération en génération, s'est peu à peu perdu.

VOUS PARLEZ D'UNE «CONSUMATION RESPONSABLE» :

CONCRÈTEMENT, COMMENT PEUT-ON L'ENCOURAGER CHEZ LES ALGÉRIENS ?

Aujourd'hui, ce sont souvent les populations les plus pauvres qui vivent dans des zones rurales pourtant très riches en ressources naturelles et humaines. Ces ressources peuvent devenir un vrai moteur de développement, elles peuvent créer de la richesse, des emplois, y compris pour les femmes, et permettre de construire des marques ou des labels pour protéger l'origine des produits et préserver un patrimoine culturel ancien. L'industrie agroalimentaire peut jouer un rôle clé dans ce dynamisme rural. Nos régions ont une grande variété de produits, un savoir-faire collectif solide, de la main-d'œuvre disponible, des terres adaptées à l'agriculture biologique, ainsi que des routes, des pistes agricoles, et des organismes qui offrent soutien, formation et accompagnement. Il serait aussi important de lier l'agroalimentaire au tourisme de montagne. Cela ouvrirait la porte à l'agrotourisme, un secteur qui connaît un grand succès dans des pays comme la Suisse, la Hollande, le Danemark, et même la Tanzanie, avec l'exemple de Zanzibar devenu une référence mondiale.

QUEL RÔLE PEUVENT JOUER LES ZONES RURALES DANS CE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE QUE VOUS DÉFENDEZ ?

Avant tout, il est urgent de lutter contre le marché parallèle, qui représente aujourd'hui un vrai danger pour la santé des Algériens. Une des solutions serait de mettre en place une labellisation de tous les produits destinés à la vente. On pourrait même s'inspirer de ce qui se fait en Europe, comme l'agriculture biolo-

gique, l'appellation d'origine protégée, le Label Rouge ou encore la spécialité traditionnelle garantie. Labelliser un produit, c'est obliger chaque producteur à suivre un cahier des charges strict, respecter les bonnes pratiques de récolte, de transport, de conditionnement, maintenir les bonnes températures, et surtout, préserver les valeurs écologiques.

C'est donc une tradition qu'on peut et qu'on doit faire revivre.

Il faudra aussi lancer une grande campagne de sensibilisation. Cette campagne doit impliquer les écoles, les associations, les médias, les mosquées, et même la classe politique, pour construire ensemble une vraie culture de l'alimentation responsable.

MAINTENANT QUE VOTRE THÈSE EST SOUTENUE, QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES POUR CONCRÉTISER VOTRE VISION SUR LE TERRAIN ?

Trois ans après ma soutenance, j'ai publié deux livres, un sur les plantes médicinales et un autre sur la sécurité alimentaire. Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'annoncer, dans les colonnes de L'Express, la sortie en mai de mon quatrième ouvrage : Comment étudier les marchés et agir en conséquence ?.

C'est un livre qui parle directement aux entreprises, aux étudiants et à tous ceux qui veulent investir dans l'agroalimentaire. Après ma thèse, je ne me suis pas arrêté. J'ai écrit, j'ai publié, j'ai animé des conférences avec des associations et des universités un peu partout. Aujourd'hui, je veux aller plus loin. Mon objectif est de travailler avec les entreprises et les acteurs économiques, pour que mon travail académique serve concrètement sur le terrain.

S. T.

16



● Alger 29°
● Ouargla 30°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR 05:33	DOHR 12:57	ASR 16:20	MAGHREB 18:57	ISHA 20:22
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

L'AUTEUR DE LA VIDÉO SUR LA MORT DE TROIS MOUTONS IMPORTÉS ARRÊTÉS À ALGER

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé à l'arrestation de l'auteur de la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux sur la mort de trois (3) moutons importés, a-t-on appris samedi auprès des mêmes

services. Le service de sécurité alimentaire au Commandement de la Gendarmerie nationale a pu identifier l'auteur de la vidéo relayée sur les réseaux sociaux sur la mort de trois (3) moutons importés, lequel a été arrêté

en un temps record par le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Bir Mourad Raïs, selon la même source, qui précise que l'enquête sur cette affaire reste en cours.

45 MAISONS D'ÉDITION ALGÉRIENNES AU SALON DU LIVRE DE TUNIS

L'Algérie participe à la 39ème édition du salon international du livre de Tunis (FILT), qui s'est ouvert vendredi soir au Palais des expositions du Kram, à Tunis, indique samedi un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Cette participation, à travers l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), concrétise "l'engagement de l'Algérie à renforcer sa présence sur la scène culturelle arabe et africaine" et à "renforcer les passerelles d'échange intellectuel et littéraire avec nos frères en Tunisie", a expliqué le ministère dans son communiqué. Dans le cadre de l'inauguration officielle du salon, le président de la République tunisienne, M. Kais Saïed a visité vendredi soir, le pavillon algérien, où "il s'est longuement arrêté sur les produits exposés et exprimé sa grande considération pour l'Algérie ainsi que sa profonde admiration pour ses symboles intellectuels et culturels qui ont marqué de leur empreinte la mémoire arabe et humaine", précise la même source. A cette occasion, les représentants du pavillon algérien ont remis au président tunisien un nombre de publications comprenant des biographies de personnalités intellectuelles et historiques algériennes, dans un geste symbolique qui consacre la profondeur des liens culturels entre les deux pays et les deux peuples frères exprime la considération mutuelle, selon la même source. Le pavillon algérien compte 45 maisons d'édition nationales présentant plus de 250 titres couvrant les domaines de la littérature, de l'histoire, de la pensée et de l'art. Le programme du pavillon prévoit des séances de vente-dédicace et des soirées de poésie animées par un nombre d'écrivains et de poètes algériens.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 27 AVRIL 2025 // N°1062 // PRIX 20 DA

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE L'Algérienne Yahia Mamoun Amina décroche trois médailles d'or

L'Algérienne Yahia Mamoun Amina (+87kg) a remporté trois médailles d'or, portant le total de la moisson algérienne à 20 médailles (6 or, 6 argent et 8 bronze), lors de la quatrième journée du Championnat d'Afrique d'haltérophilie séniors qui se déroule à Moka en île Maurice, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH).

Lors de la troisième journée, disputée vendredi, Farid Saadi s'était illustré en allant chercher trois médailles d'or dans la catégorie des 96 Kg (arraché, épaule et jeté, total). Sa compatriote Nihad Belounis (76kg) s'est également distinguée lors de cette journée de compétition en décrochant trois médailles d'argent (arraché : 84 kg, épaule et jeté : 107 kg, total : 191 kg), tout comme Samir Fardjallah (-73 kg) auteur de trois autres breloques en argent (arraché : 152 kg, épaule et jeté : 180 kg, total : 332 kg). De son

côté, Mohamed Meknaci (81 kg) s'est adjugé trois médailles en bronze. Les autres médailles algériennes, remportées lors des deux premières journées de compétition, ont été l'œuvre de Douaa Bouabdellah avec deux bronze dans la catégorie (71kg) et Ines Driss avec trois breloques en bronze dans la catégorie (59kg). L'Algérie participe au Championnat d'Afrique d'haltérophilie séniors, qui se poursuit jusqu'au 28 avril à Maurice, avec neuf athlètes (quatre hommes et cinq dames).



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LES DOUANES ALGÉRIENNES SE MOBILISENT CONTRE LA CONTREFAÇON

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a souligné, samedi à Alger, la nécessité d'unifier et de conjuguer les efforts pour lutter contre la contrefaçon et les pratiques illégales menaçant les droits de la propriété intellectuelle, afin de protéger l'économie nationale et atteindre les objectifs escomptés. Cette déclaration a été faite lors d'une conférence organisée par la Direction générale des douanes (DGD) sous le thème "Protection de la propriété intellectuelle : pour préserver la production nationale", à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, célébrée le 26 avril de chaque année, en présence de membres du Gouvernement, de représentants des secteurs ministériels concernés et des corps de sécurité, d'organisations patronales, et de représentants d'entreprises économiques publiques et privées. De son côté, le Directeur général des

Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouché, a souligné l'importance de la protection des droits de propriété intellectuelle, étant la première ligne de défense contre la contrefaçon et les actes de piraterie, et un levier essentiel pour soutenir le développement économique. "Cette démarche s'inscrit en droite ligne avec l'intérêt majeur que les hautes autorités accordent à la production nationale et à l'innovation", a-t-il ajouté, affirmant que cela "requiert un système efficace de protection de ces droits, qui est à même de protéger l'effort créatif et les marques nationales et d'encourager les industries à valeur ajoutée". Il est également nécessaire, selon le Général-major Bakhouché, d'unifier les efforts pour lutter contre la contrefaçon qui est la violation la plus importante et la plus répandue touchant les droits de propriété intellectuelle, et ce, en mettant en

place "un système institutionnel intégré pour contenir le mouvement des échanges, notamment extérieurs, en veillant à ce que les marchandises contrefaites n'infiltrant pas le marché national ou soient réexportées vers d'autres pays". À cet égard, le directeur général a mis l'accent sur le rôle "axial" de ses services dans la lutte contre la violation de ces droits, en s'attaquant au phénomène de l'importation et de l'exportation de marchandises contrefaites à travers le renforcement des mécanismes de contrôle aux frontières, en augmentant l'opérationnalité des équipes d'inspection et en intensifiant la coopération avec les propriétaires des droits, outre l'implication active dans les campagnes nationales de sensibilisation aux dangers des marchandises contrefaites, en coordination avec les partenaires des différents secteurs.

AVEC LA PARTICIPATION DE 16 WILAYAS

BLIDA ACCUEILLE LE FESTIVAL NATIONAL DE LA CUISINE TRADITIONNELLE

Le Festival national de la cuisine traditionnelle s'est ouvert, samedi, à Blida, avec la participation de 16 wilayas de différentes régions du pays. Cette 1ère édition, organisée en coordination avec la Direction locale du tourisme et de l'artisanat, a vu la participation de nombreux artisans représentant 16 wilayas du pays, dont Adrar, Tindouf, Ouargla, Mascara, Sidi Bel Abbès, Bordj Bou Arreridj, Médéa et Boumerdès, a indiqué Bilal Houari, chef du bureau de wilaya de l'Association algérienne des arts, de l'artisanat, et de la promotion du tourisme et des cultures populaires, organisatrice de l'événement. Les participants à cette manifestation, inscrite dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai) et du "Printemps de Blida", abritée annuellement par la place de la Liberté (Bab Sebti), présentent divers plats populaires traditionnels spécifiques à leurs régions réceptives, dans

le but de démontrer la diversité de la gastronomie populaire algérienne. Le plat "El Hema-ma", présenté par Mme Djahida, une artisane très réputée à Blida, figure parmi les curiosités culinaires les plus appréciées par les visiteurs de cette manifestation, d'autant plus que sa préparation coïncide souvent avec cette période de l'année (printemps), qui voit la floraison de nombreuses plantes médicinales et aromatiques nécessaires pour sa préparation. "Ce plat compte près d'une quarantaine de plantes, cueillies sur les hauteurs de l'Atlas Blidéen, qui une fois lavées, nettoyées, et broyées sont roulées avec de la semoule, qui sera cuite à la vapeur pour être servie avec de l'huile d'olive et du sucre", a expliqué Mme Djahida. A noter que les participants à cette manifestation se disputent les trois premières places du podium des meilleurs plats et gâteaux traditionnels.

